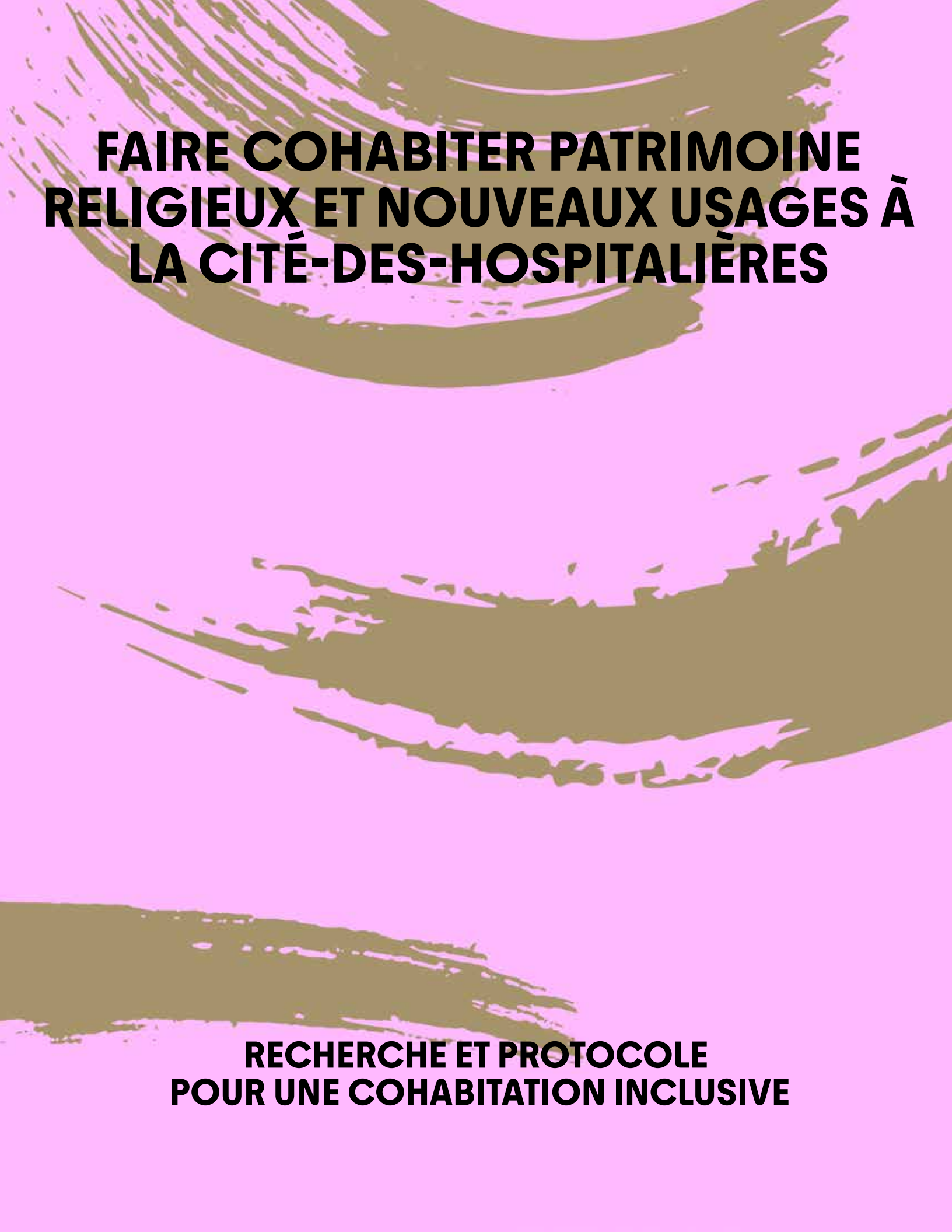




FAIRE COHABITER PATRIMOINE RELIGIEUX ET NOUVEAUX USAGES À LA CITÉ-DES-HOSPITALIÈRES

**RECHERCHE ET PROTOCOLE
POUR UNE COHABITATION INCLUSIVE**

Le rapport est actuellement disponible en version provisoire pour consultation à l'occasion de son lancement. Une version finale révisée sera mise en ligne prochainement à cette même adresse.

Gabriela Molina, chercheure, Artenso

Samuel Bonneville, stagiaire de recherche, Artenso

Eli Le Brech, stagiaire de recherche, Artenso

Javiera Segovia, médiatrice culturelle et communications, Artenso

Margaux Pommier, chargée de projet, Entremise

Ce projet a bénéficié du financement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Pour citer ce rapport : Molina, G., Bonneville, S., & Le Brech, E. (2026).

Faire cohabiter patrimoine religieux et nouveaux usages à la Cité-des-Hospitalières : Recherche et protocole pour une cohabitation inclusive.

Artenso.

INTRODUCTION

● 1. CONTEXTE ET MANDAT DE LA RECHERCHE

Les bâtiments vacants constituent aujourd'hui une problématique à laquelle l'urbanisme transitoire s'impose désormais comme une stratégie d'aménagement du territoire et est adopté par plusieurs villes, y compris Montréal (Baillargeon & Diaz, 2020 ; Lefebvre et al., 2020). En créant une communauté dans un bâtiment inoccupé pour une période allant de quelques mois à plusieurs années, l'occupation transitoire contribue à la protection des lieux, à la revitalisation de la vie communautaire locale et, potentiellement, à l'émergence d'une vocation durable pour ces espaces (Entremise, 2022). Parallèlement, depuis les années 1970, plusieurs lieux de culte à Montréal souffrent d'une désaffectation, motivant leur vente et, postérieurement, leur reconversion (Bernier, 2011, p. 46). À l'intersection de ces deux phénomènes se situe le projet de la Cité-des-Hospitalières en transition, situé dans un espace vacant de 65 000 p².

Située au pied du mont Royal, la Cité-des-Hospitalières (CDH) est un ensemble conventuel étroitement lié à l'histoire de Montréal et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ), communauté présente dans la ville depuis le XVII^e siècle et installée sur ce site depuis 1861. Associé

aux origines d'une communauté vouée à l'accueil et au soin des malades, le site fait partie intégrante de l'identité historique de Montréal (Service de la mise en valeur du territoire, 2017, p. 46). Sa valeur symbolique, historique, paysagère, architecturale, artistique et sociale (Patrimoine Montréal, 2016) a notamment motivé son acquisition par la Ville de Montréal en 2017, dans le but d'y développer un projet public et collectif au bénéfice de la communauté.

Puisque la définition et la mise en œuvre d'une vocation pérenne devaient s'échelonner sur plusieurs années, la Ville a choisi de recourir à l'occupation transitoire et a mandaté Entremise, une entreprise d'économie sociale spécialisée en aménagement transitoire, pour accompagner le développement du projet. Son mandat comprenait notamment la gestion et l'animation des espaces, l'accueil du public ainsi que l'identification et l'expérimentation de nouveaux usages et de nouveaux usagers. L'occupation transitoire devait ainsi permettre de faire vivre les espaces vacants tout en servant de banc d'essai pour tester des usages compatibles avec les caractéristiques patrimoniales du site, faire émerger une communauté d'occupant-e-s et contribuer progressivement

à la définition de sa vocation future (Cité-des-Hospitalières en transition, 2021, p. 21).

Ainsi, le projet de la Cité-des-Hospitalières *en transition*¹ s'inscrit dans la continuité de cinq principes guidant la mise en valeur du site et inscrits dans l'acte de vente du site : **la préservation de l'esprit du lieu ; le respect des valeurs de la Congrégation et de sa mission spirituelle ; la protection et la pérennisation du patrimoine bâti et naturel ; la cohérence avec l'histoire du site ; et l'ouverture à la collectivité ainsi que la réponse à ses besoins** (Cité-des-Hospitalières en transition, 2021, p. 17). Ces principes ont également été affirmés lors des activités de réflexion et d'échanges organisées par la Ville de Montréal en 2019 autour de l'avenir de la Cité. Pris ensemble, ils font ressortir une tension centrale qui traverse le projet et en structure les enjeux actuels : ouvrir progressivement un site fortement marqué par son histoire religieuse

et patrimoniale à de nouveaux usages et à de nouvelles communautés, tout en préservant les qualités et les significations qui lui sont associées (Martet & Segovia, 2025 ; Entremise, 2020).

Au fil de l'occupation transitoire, une communauté diversifiée s'est constituée autour du site. Selon le bilan couvrant la période d'août 2022 à avril 2024, la Cité accueillait alors 35 organismes issus notamment des milieux communautaire, culturel, artistique, environnemental et de la santé, représentant environ 150 travailleuses et travailleurs. Certains organismes y occupent des espaces de manière régulière, tandis que d'autres personnes et organisations utilisent ponctuellement la chapelle Sainte-Famille, la salle de communauté ou les jardins.

¹ Pour en savoir davantage sur le projet et la démarche transitoire : <https://cdhentransition.ca/demarche-transitoire/>



Au moment où les échanges entre Entremise et Artenso ont débuté, au printemps 2024, le projet d'occupation transitoire était déjà bien engagé et une certaine consolidation de sa communauté et de sa gouvernance pouvait être observée. Cependant, **des questions demeuraient quant à l'articulation entre la mission du site, la vocation de ses espaces partagés et les besoins d'une diversité de personnes et de communautés susceptibles de les fréquenter.** Elles concernaient les occupant·e·s régulier·ère·s et ponctuel·le·s, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph ainsi que les personnes résidant dans le voisinage immédiat de Milton-Parc, mais aussi des communautés dont les perspectives, bien que déjà présentes à certains égards au sein du projet, demeuraient peu représentées dans sa composition et dans les premières étapes de réflexion, notamment des personnes autochtones et 2ELGBTQIA+. La prise en compte de ces perspectives apparaissait d'autant plus importante au regard des rapports historiques de marginalisation et d'exclusion entretenus par l'Église catholique à l'égard de ces communautés.

La chapelle Sainte-Famille cristallisait particulièrement ces questionnements. Bien que désacralisée et n'étant plus vouée au culte depuis 2019, elle demeure fortement marquée par son histoire et sa fonction religieuse passée, tout en bénéficiant aujourd'hui d'une reconnaissance

patrimoniale officielle, puisqu'elle est classée comme immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications². Cette double condition — un espace désormais ouvert à de nouveaux usages, mais dont les caractéristiques patrimoniales et la mémoire religieuse demeurent présentes — soulevait plusieurs questions : quels usages peuvent y être considérés comme compatibles et souhaitables ou, au contraire, susceptibles de susciter des tensions ? Dans quelles conditions différentes personnes et communautés peuvent-elles s'y sentir accueillies et légitimes ? Plus largement, **comment faire cohabiter la préservation et la transmission de cet héritage religieux et patrimonial avec l'ouverture du lieu, la diversification de ses usages et l'inclusion de nouvelles communautés ?**

Ces enjeux ont motivé la mise en place d'un partenariat de recherche entre Artenso et Entremise financé en 2025 par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). L'**objectif général** de la recherche était de recenser et d'analyser les usages actuels et souhaités des espaces communs de la Cité-des-Hospitalières — notamment la chapelle Sainte-Famille et les jardins — dans une perspective de cohabitation inclusive accordant une place centrale aux expériences, aux besoins et aux perspectives des communautés concernées. Les connaissances produites devaient ainsi contribuer à accompagner Entremise dans la gestion et l'évolution de ces espaces, en soutenant leur ouverture à

2. La chapelle est classée immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications; le classement est daté du 28 octobre 2024, avec une prise d'effet au 1er novembre 2023.

une diversité d'usages tout en tenant compte des dimensions patrimoniale, religieuse et communautaire du site. Au-delà du cas de la Cité-des-Hospitalières, la recherche visait également à dégager des apprentissages susceptibles d'alimenter les pratiques de requalification et d'occupation transitoire d'autres sites confrontés à des enjeux similaires.

La question de recherche a ainsi été formulée de la manière suivante :

Dans quelles conditions le caractère religieux et patrimonial de la Cité-des-Hospitalières peut-il cohabiter avec sa vocation d'ouverture, d'accueil et d'engagement envers une diversité de communautés montréalaises ?

Deux objectifs spécifiques avaient initialement été définis pour guider la recherche :

1) Identifier et analyser les usages actuels et souhaités de la chapelle et des espaces communs à partir des expériences vécues par les communautés concernées — en particulier celles historiquement marginalisées — afin de mieux comprendre les dynamiques de cohabitation, les tensions ou exclusions perçues ainsi que leurs besoins ;

2) Coconstruire avec ces communautés des outils et de bonnes pratiques favorisant l'inclusion, le dialogue interculturel et la diversification des usages, afin d'appuyer l'entremise dans l'articulation durable entre la valeur patrimoniale et religieuse du site et sa vocation citoyenne et communautaire.

Dans cette recherche, la cohabitation renvoie d'abord à l'articulation entre l'héritage religieux et patrimonial de la Cité-des-Hospitalières et les nouveaux usages qui s'y déploient. L'analyse montre toutefois que cette articulation dépend également de conditions sociales, organisationnelles et matérielles qui encadrent concrètement les usages du site. La gouvernance, la médiation, l'accessibilité ou encore les conditions d'occupation sont ainsi considérées non comme des objets de recherche autonomes, mais comme des dimensions permettant de comprendre ce qui facilite, limite ou transforme cette cohabitation.

Au-delà de ces objectifs appliqués, cette recherche présente un double intérêt, à la fois scientifique et pratique. Si la transformation et la requalification des lieux de culte au Québec ont déjà fait l'objet de plusieurs travaux (Admo, 2010 ; Bernier, 2011 ; Morisset et al., 2006 ; Noppen et al., 2015 ; Noppen & Morisset, 2005), les conditions dans lesquelles de nouveaux usages sociaux, culturels et artistiques peuvent cohabiter avec les dimensions patrimoniales et l'héritage religieux de ces lieux apparaissent moins documentées dans les travaux recensés, notamment du point

de vue des personnes et des communautés appelées à les fréquenter. À partir du cas de la Cité-des-Hospitalières, cette recherche contribue ainsi à documenter empiriquement ces dynamiques de cohabitation.

Elle prend également place dans un contexte marqué par une précarisation accrue de certaines populations, notamment par l'augmentation de l'itinérance, ainsi que par la fragilisation des conditions d'exercice de plusieurs organismes communautaires et acteurs du milieu artistique (Bergeron, 2025; Bérubé, 2025; Moreau, 2025; Pinard, 2024; Rochefort et al., 2025; Touzin, 2025). Ces transformations renforcent les enjeux liés à l'accès, au partage et à l'appropriation des espaces collectifs. Dans ce contexte, étudier la cohabitation au sein d'un projet public et patrimonial comme celui de la Cité-des-Hospitalières permet d'interroger concrètement les conditions dans lesquelles un lieu peut accueillir une pluralité d'usages, d'expériences et de communautés, y compris celles historiquement moins présentes dans les espaces institutionnels. La recherche vise ainsi à dégager des enseignements susceptibles d'éclairer tant l'évolution de la Cité-des-Hospitalières que d'autres démarches de requalification de sites patrimoniaux confrontées à des enjeux similaires d'ouverture, d'inclusion et de partage des espaces.

Le rapport présente d'abord les repères contextuels et conceptuels qui permettent de situer les enjeux de la recherche, puis la méthodologie mobilisée. Les résultats

sont ensuite exposés à partir de constats transversaux portant sur l'ensemble de la Cité, avant d'être approfondis à travers certains espaces et relations particulièrement significatifs. Des recommandations accompagnent ces différents constats. Enfin, les principaux enseignements de la recherche sont réunis dans une proposition de protocole inclusif de cohabitation, qui formalise les conditions et les principes dégagés à partir des contributions des personnes participantes et de l'analyse réalisée par l'équipe de recherche.

● 2. REPÈRES CONTEXTUELS : TRANSFORMATION DES ENSEMBLES RELIGIEUX ET NOUVEAUX USAGES

2.1 La requalification du patrimoine religieux au Québec : de la sauvegarde à l'expérimentation des usages

La requalification du patrimoine religieux s'inscrit au Québec dans une réflexion amorcée depuis plusieurs décennies, dans un contexte marqué par la diminution de la pratique religieuse à partir de la Révolution tranquille, la fermeture ou la sous-utilisation de nombreux lieux de culte et les difficultés liées à leur entretien. La question religieuse ne disparaît toutefois pas du débat public avec la sécularisation de la société québécoise. À partir des années 1980, elle se reformule notamment autour des accommodements raisonnables et, plus largement, des enjeux de pluralisme, d'égalité et de place du religieux dans l'espace public, qui donneront lieu à d'importants débats au cours des décennies suivantes (Grenet, 2009, p. 1).

La perte progressive de leur fonction culturelle ne s'est toutefois pas traduite par une disparition de leur valeur sociale, historique ou symbolique. Ainsi, le recul du catholicisme institutionnel s'est accompagné d'un processus de patrimonialisation par lequel des biens

auparavant principalement associés à l'Église ont progressivement été reconnus comme des biens culturels destinés plus largement à la société civile (Grenet, 2009).

Dès les années 1990, plusieurs initiatives québécoises témoignent d'une mise en débat croissante de l'avenir du patrimoine religieux, à travers des colloques portant notamment sur le patrimoine funéraire, les archives religieuses et le devenir des biens d'Église (Simard, 2000, p. 20). Cette réflexion s'élargit progressivement des milieux religieux, gouvernementaux et universitaires vers des démarches davantage territoriales et citoyennes. Portneuf se distingue à cet égard par une démarche particulièrement structurée à l'échelle régionale et rurale. À partir de 1997-1998, le Comité multisectoriel du patrimoine religieux de Portneuf entreprend un inventaire des églises catholiques et anglicanes afin d'en évaluer la valeur patrimoniale et d'orienter leur conservation (Bourque, 2000, p. 22). Cette démarche débouche ensuite sur une réflexion collective plus large concernant leur avenir, notamment avec le colloque Un Clocher, un Village tenu en 2000. Portneuf apparaît ainsi comme l'un des premiers territoires québécois à articu-

ler de manière systématique connaissance patrimoniale, réflexion sur l'avenir des lieux et mobilisation régionale.

À partir du tournant des années 2000, ces réflexions se traduisent plus directement par des démarches et des outils consacrés à la transformation et à la requalification des lieux de culte. Les actes du colloque *Un Clocher, un Village* (MRC de Portneuf, 2000) témoignent déjà d'une réflexion qui dépasse la seule conservation matérielle des bâtiments. L'utilisation mixte des édifices religieux y est explicitement envisagée comme une manière de les sauvegarder et de les mettre en valeur, soulevant des questions relatives à la compatibilité des nouvelles fonctions, au partage des espaces, aux transformations architecturales, à la viabilité financière et à l'adhésion de la communauté. Le colloque propose également la mise en place de protocoles d'entente permettant notamment d'encadrer l'utilisation mixte et la planification des usages.

Dans la pratique, de nouvelles formes de réutilisation commencent également à se concrétiser. La transformation de l'église Saint-Esprit, dans le quartier de Limoilou à Québec, en École de cirque de Québec en 2002 illustre la possibilité d'introduire une fonction très différente de l'usage religieux tout en portant attention à l'architecture existante et à la réversibilité des interventions (Grenet, 2009, p. 9).

Cette réflexion se structure ensuite à travers plusieurs guides d'accompagnement produits au Québec. Le guide de la MRC de Kamouraska, publié en 2013 (Couturier Dubé et al., 2013), constitue à cet égard une référence importante, reprise ou adaptée dans plusieurs démarches ultérieures. Brome-Missisquoi publie à son tour *Par flèches et clochers* en 2016 (Dubois, 2016), Portneuf un nouvel outil d'accompagnement en 2018, puis Bellechasse (Godbout, 2020) et Lotbinière (Crégheur, 2020) développent leurs propres outils en 2020. Cette filiation est explicitement reconnue par les documents eux-mêmes : le guide de Lotbinière indique notamment reprendre des éléments de Kamouraska et mentionne les démarches de Brome-Missisquoi, Portneuf et Bellechasse. Plus récemment, Entremise inscrit également son guide de 2023 (Lemieux-Aird, 2023) dans la continuité de ces expériences, qu'elle présente comme des références complémentaires. Il s'agit donc moins d'une succession de modèles indépendants que d'un **corpus d'outils progressivement constitué et enrichi à partir des expériences québécoises de requalification**.

Malgré leurs particularités, ces démarches présentent plusieurs constantes. Elles insistent généralement sur la nécessité de connaître l'état et les caractéristiques patrimoniales du bâtiment, d'identifier les besoins du milieu, de consulter les communautés concernées, de définir des usages compatibles avec les qualités architecturales et symboliques du lieu et de préciser les modalités de gouvernance, de financement et de

gestion qui rendront leur maintien possible. Plusieurs de ces guides accordent également une place importante à la mixité des usages. Celle-ci permet notamment de maintenir les bâtiments actifs, de répondre à différents besoins et de conserver une fonction collective à des espaces qui ne peuvent plus être exclusivement consacrés au culte. Dans certains cas, cette cohabitation est formalisée par des ententes précisant les modalités de partage des espaces, les horaires, les responsabilités ou encore la place accordée aux fonctions religieuses qui subsistent.

Les guides montrent également un élargissement progressif de ce qui est pris en compte dans les démarches de requalification. Le patrimoine religieux n'y est pas limité au bâtiment principal : selon les territoires, la réflexion intègre également les presbytères, cimetières, parvis, espaces extérieurs, paysages, archives, œuvres, mobilier ou encore certaines dimensions immatérielles. De même, les nouveaux usages ne sont pas pensés uniquement à partir des possibilités physiques offertes par les bâtiments, mais aussi à partir des besoins sociaux, culturels et communautaires des milieux dans lesquels ils s'inscrivent. L'ouverture à de nouveaux publics et l'activation des lieux apparaissent ainsi progressivement comme des dimensions de leur mise en valeur et, dans certains guides, comme des moyens de favoriser leur appropriation collective.

Les approches les plus récentes prolongent cette évolution en accordant davantage de place à l'expérimentation des usages. Le guide d'Entremise sur les projets mixtes et

collectifs de requalification d'églises prévoit ainsi l'implication des futur-es usager-es dans la définition et la gestion du projet et fait de l'activation et de l'occupation transitoire une composante continue de la démarche. La période précédant une vocation pérenne peut alors servir à tester différentes activités, à observer leur articulation dans le bâtiment et à développer progressivement une structure de gouvernance adaptée. Le guide insiste également sur le caractère évolutif de ces projets : l'ouverture du lieu ne met pas fin au processus de requalification, puisque les usages, les besoins et les modalités de gestion sont appelés à continuer d'évoluer.

Dans un registre voisin, le développement de l'urbanisme transitoire à Montréal traduit lui aussi un déplacement de la simple occupation temporaire vers une logique d'expérimentation et de préparation des usages futurs. Baillargeon et Diaz 2020 montrent que l'occupation transitoire peut permettre de tester des usages et de préparer la transformation future d'un site, tout en rappelant que son institutionnalisation soulève également des enjeux de gouvernance, d'ancrage territorial et de participation. L'occupation ne constitue pas à elle seule, une réponse provisoire à la vacance, mais elle peut devenir une période d'apprentissage sur les possibilités et les limites d'un lieu.

Ces travaux soulignent en somme que les enjeux de transformation, de mixité des usages et de participation autour du patrimoine religieux sont discutés depuis plusieurs décennies au Québec. Dans ce contexte, il est possible de constater que la

réflexion s'est déplacée d'une logique surtout centrée sur la sauvegarde des bâtiments vers des approches concentrées sur les usages, aux communautés et au caractère évolutif des projets de requalification.

2.2 Resignification et appropriation du patrimoine religieux

La transformation d'un lieu religieux ne correspond pas nécessairement au simple passage d'un espace sacré à un espace devenu entièrement séculier. Le patrimoine religieux articule en effet des dimensions matérielles et immatérielles, liées notamment à son histoire, à ses usages, aux mémoires et aux significations qui lui sont associées. Lo Faro et Miceli (2019) soulignent à cet égard que les édifices religieux entretiennent un lien particulièrement fort avec la mémoire collective et que leur réutilisation ne peut être envisagée uniquement sous l'angle de la conservation de leur matérialité. Dans le cadre de la réutilisation adaptative du patrimoine religieux (adaptive reuse), ils insistent sur la nécessité de préserver et de transmettre les significations du lieu, notamment à travers un processus de resignification permettant de réexprimer certaines de ses valeurs immatérielles dans de nouveaux usages. Selon cette perspective, les fonctions nouvelles constituent une strate supplémentaire dans l'histoire du bâtiment, sans pour autant restituer les usages antérieurs à l'identique.

Cette dimension immatérielle se manifeste également dans la manière dont les espaces religieux sont perçus et expérimentés. À partir de parcours commentés réalisés dans différentes églises montréalaises, Laplace (2012) montre que l'espace ecclésial possède un pouvoir performatif : ses volumes, sa lumière, son acoustique, ses matières et ses ambiances interagissent avec les souvenirs, les représentations et les expériences antérieures des personnes et peuvent agir sur leurs comportements et leurs états émotionnels. L'église peut ainsi susciter ralentissement, recueillement ou apaisement, mais également malaise ou oppression. L'ambiance ne relève donc pas de l'architecture seule; elle se construit dans la relation entre les caractéristiques sensibles du lieu, les usages, les pratiques, l'entretien, les mémoires et les personnes qui le fréquentent. Laplace souligne par ailleurs que certaines de ces qualités peuvent subsister ou se transformer lorsque la fonction cultuelle s'affaiblit ou disparaît, posant ainsi la question du « futur sensible » des églises réaffectées.

La persistance de ces dimensions invite plus largement à nuancer l'opposition entre sacré et séculier. Van der Tol et Gorski (2022) proposent la notion d'espace transliminal pour désigner des espaces susceptibles d'accueillir simultanément plusieurs attributions de sens, qu'elles soient sacrées, séculières ou situées à l'intersection de ces registres. La sécularisation ne correspondrait donc pas nécessairement à la disparition du sacré, mais pourrait également entraî-

ner sa fragmentation et sa recomposition. Dans cette lignée, Burchardt et Ural (2024) montrent que la patrimonialisation de la religion peut transformer des lieux, des objets ou des traditions religieuses en références culturelles, mémorielles ou identitaires sans faire disparaître toute forme de sacralité ou d'attachement. Un même patrimoine peut dès lors être investi de significations différentes selon les personnes et les groupes qui entrent en relation avec lui.

La resignification d'un lieu rejoint ainsi la question de son appropriation par de nouveaux publics. Celle-ci ne doit pas être confondue avec la propriété ni même avec la seule possibilité d'accéder physiquement à un espace. Dans son étude du Bâtiment à Modeler à Rennes, Millán Ramirez (2022) envisage l'appropriation à partir de la capacité à se sentir à l'aise et légitime dans un lieu, à l'utiliser avec une certaine autonomie, à développer un attachement et à se reconnaître dans ses usages ou son aménagement. Son analyse montre notamment que l'ouverture formelle d'un bâtiment ne garantit pas que les personnes se sentent autorisées à y entrer ou à l'investir. La visibilité des activités, la lisibilité des accès, mais aussi les pratiques d'accueil et les relations établies avec les personnes présentes jouent un rôle dans la possibilité de faire progressivement du lieu un espace familial et partagé.

La resignification et l'appropriation renvoient ainsi à deux dimensions complémentaires de la transformation patrimoniale. La première concerne l'évolution des significations attribuées au lieu lorsque ses fonctions se

transforment et la deuxième, concerne les relations que de nouveaux publics peuvent progressivement construire avec lui. Un patrimoine religieux réaffecté ne devient donc pas nécessairement un espace symboliquement neutre. Cela veut dire que des significations héritées peuvent subsister, être réinterprétées ou côtoyer de nouvelles significations, tandis que son ouverture à d'autres usages et à d'autres publics peut donner lieu à des formes variables d'attachement, de légitimité et d'appropriation. Ces processus ne supposent pas que toutes les personnes entretiennent un rapport identique au patrimoine, mais rendent au contraire visible la pluralité des manières de l'éprouver et de lui donner sens.

2.3 Gouvernance et cohabitation

La diversification des usages et des publics dans les lieux patrimoniaux soulève la question des modalités par lesquelles leur transformation est organisée, négociée et ajustée dans le temps. La gouvernance renvoie alors aux mécanismes de participation et de décision, mais également à la répartition des rôles, des responsabilités et des capacités d'action entre les différent·es acteur·rices concerné·es par un lieu. Elle prend ainsi une importance particulière lorsque le patrimoine est envisagé non seulement comme un bien à conserver, mais comme un espace collectif dont les usages et le devenir peuvent faire l'objet d'attentes plurielles.

Les approches participatives occupent à cet égard une place croissante dans la gouvernance du patrimoine. Cortés-Vázquez,

Jiménez-Esquinas et Sánchez-Carretero (2017) rappellent toutefois que la participation ne constitue pas, en elle-même, une garantie de gouvernance démocratique ou équitable. Les dispositifs participatifs s'inscrivent dans des rapports de pouvoir préexistants, et les différent·es acteur·rices ne disposent pas nécessairement des mêmes ressources ni de la même capacité à faire reconnaître leurs positions ou à influencer les décisions. Les auteur·rices invitent ainsi à examiner ce que ces dispositifs produisent concrètement, les personnes qu'ils mobilisent et la place qui leur est effectivement accordée dans les processus patrimoniaux. Dans cette perspective, la participation ne se limite pas à informer ou à consulter les populations à propos d'une valeur patrimoniale préalablement définie par les institutions : elle peut intervenir dans la définition de ce qui est reconnu comme patrimoine, dans son activation et sa mise en valeur, ainsi que dans les modalités de sa gestion (Cortes-Vazquez et al., 2017, p. 15).

Cette réflexion rejoint les travaux de Iaione, De Nictolis et Santagati (2022), qui abordent la gouvernance participative du patrimoine culturel à partir de la notion de commun. Les auteur·rices mettent l'accent sur des modèles associant plusieurs catégories d'acteurs — publics, privés et communautaires — et sur la nécessité de reconnaître aux communautés des possibilités effectives d'usage, de gestion et, selon les situations, de participation au contrôle des ressources patrimoniales. La gouvernance ne repose donc pas uniquement sur la consultation, mais égale-

ment sur des arrangements institutionnels permettant de préciser les responsabilités et les capacités d'action des différentes parties prenantes. Leur analyse souligne par ailleurs le caractère nécessairement contextuel de ces arrangements, les outils juridiques, organisationnels et informels devant pouvoir s'adapter aux réalités locales et aux acteur·rices concerné·es.

Considérer le patrimoine comme un commun ne signifie cependant pas que celui-ci fonctionne automatiquement au bénéfice de toutes et tous. Alonso González (2015) rappelle que les significations et les valeurs patrimoniales sont elles-mêmes produites dans des relations entre acteurs et qu'elles peuvent faire l'objet de formes de sélection ou d'appropriation inégales. La question patrimoniale comporte dès lors une dimension politique sur les questions de qui participe à la définition de ce qui doit être transmis et qui peut agir sur le devenir du lieu et qui bénéficie de la valeur collectivement produite. La gouvernance constitue ainsi l'un des espaces dans lesquels se négocient non seulement les usages, mais également les possibilités de participer à la définition du patrimoine et de son avenir.

Cette capacité à participer à la définition et au devenir d'un lieu peut également être éclairée par la notion de citoyenneté culturelle. Celle-ci élargit la participation culturelle au-delà du simple accès aux activités ou aux institutions, en la reliant à des enjeux de reconnaissance, d'expression et de participation à la vie collective. Jacob et Schaut (2023)

l'associent notamment aux droits liés à l'identité individuelle et collective, à l'éducation, à la liberté d'expression et à la participation aux institutions culturelles, mais également à la possibilité pour les personnes de se constituer comme sujets politiques. Appliquée aux espaces patrimoniaux, cette perspective invite ainsi à considérer les personnes et les communautés concernées par leur transformation non seulement comme des publics ou des usager-ères, mais comme des acteur-rices susceptibles de contribuer à la définition de leurs usages, de leurs significations et de leur devenir.

Cette dimension politique rejoint également la manière dont Lazzarotti (2006) envisage l'habiter. Pour l'auteur, habiter engage un processus consistant à « se construire en construisant le monde », à travers les relations établies avec les autres et avec les espaces investis. La cohabitation ne renvoie dès lors pas seulement à la présence simultanée de plusieurs personnes ou usages dans un même lieu : elle concerne également la manière dont des relations se construisent dans, à partir de et à travers l'espace habité, ce qui lui confère une dimension « résolument politique » (Lazzarotti, 2006, p. 34-37).

Envisagée sous cet angle, la cohabitation apparaît comme un processus plutôt que comme un état stabilisé. Bien que portant sur un patrimoine naturel plutôt que religieux, l'analyse de Lambinon (2002) consacrée au domaine du Sart Tilman est éclairante à cet égard. L'implantation de l'Université de Liège s'y est accompagnée d'une volonté de faire coexister le développement du campus,

la protection des espaces naturels et leur ouverture au public. Cette articulation n'a pas fait disparaître les tensions entre ces différentes finalités. Cela, car les pratiques du public, les besoins de l'Université, les impératifs de conservation et l'évolution des ressources disponibles ont continuellement nécessité des arbitrages et des adaptations. La cohabitation apparaît ainsi comme une construction dans le temps, soutenue par des connaissances, des règles, des dispositifs institutionnels, des ressources et une capacité à réajuster les pratiques.

En résumé, la gouvernance contribue alors à organiser les conditions de la cohabitation en précisant les modalités de décision, de participation, de coordination et de médiation. Pour sa part, la cohabitation peut ainsi être comprise comme un équilibre évolutif, fondé sur la capacité à reconnaître les tensions, à ajuster les usages et à garantir une place aux différentes personnes et communautés dans la définition et l'évolution des espaces qu'elles investissent.

● 3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Une démarche qualitative, inductive et participative

La recherche a reposé sur une démarche qualitative visant à comprendre les perceptions, les expériences et les pratiques associées à la cohabitation entre l'héritage religieux et patrimonial de la Cité-des-Hospitalières et les nouveaux usages du site. Au lieu de mesurer la fréquence de certains phénomènes, elle visait plutôt à saisir la manière dont différentes personnes vivent et interprètent les espaces, les significations qu'elles leur attribuent, les tensions ou les formes de cohabitation qu'elles y observent ainsi que les conditions qu'elles jugent souhaitables pour leur évolution.

La démarche est à dominante inductive. Si certains thèmes — notamment l'expérience du lieu, les usages, la cohabitation, l'accessibilité et les visions d'avenir — étaient présents dès la conception des outils de collecte, l'analyse n'a pas reposé sur des hypothèses ou des catégories entièrement déterminées à l'avance. Les thèmes ont plutôt été précisés au fil de la recherche, dans un va-et-vient entre la question de recherche, la documentation relative à la Cité-des-Hospitalières, les échanges avec Entremise et les préoccupations ayant émergé du terrain.

La recherche comportait aussi une dimension participative, inscrite dans un positionnement épistémologique qui reconnaît la valeur des savoirs expérientiels aux côtés des savoirs académiques. Inspirée notamment du principe d'égalité des intelligences (Beauchemin et al., 2014), cette posture considère les personnes participantes comme détentrices de savoirs à part entière, issus de leurs expériences et de leurs pratiques. Dans le cadre de cette recherche, ce positionnement s'est traduit par une attention particulière portée à ces savoirs dans la compréhension des usages, des tensions et des conditions de cohabitation à la Cité-des-Hospitalières, ainsi que par la volonté de rendre visibles des perspectives parfois moins présentes dans les espaces institutionnels de réflexion et de décision.

Enfin, la démarche s'est inspirée de principes associés à la recherche par les arts (arts-based research), centrée sur la collaboration, l'égalité des participant·es et la coconstruction de connaissances à travers des démarches sensibles et créatives (Barone & Eisner, 2012; Finley, 2008; Leavy, 2020). Cette orientation s'est particulièrement traduite dans l'atelier collectif, à travers des activités de cartographie corporelle et de création, et, dans une moindre mesure, dans le dispositif interactif. Ces modalités

permettaient aux personnes participantes d'exprimer leur rapport au lieu autrement que par le seul discours verbal et de faire émerger des dimensions sensibles, affectives et symboliques de leur expérience.

Ainsi, trois dispositifs complémentaires de collecte de données ont été mobilisés : des entretiens semi-dirigés réalisés principalement sous forme déambulatoire, un atelier collectif de cocréation et un dispositif interactif de participation libre. Leur combinaison visait à croiser des expériences individuelles, des réflexions produites collectivement et des contributions spontanées de personnes fréquentant le site, afin de rendre compte de la pluralité des rapports à la Cité-des-Hospitalières.

3.2 Dispositifs de collecte des données

Entretiens semi-dirigés et déambulatoires

Au total, 22 personnes ont participé à des entretiens semi-dirigés, d'une durée approximative d'une heure, menés entre octobre 2025 et février 2026. Réalisés in situ, principalement sous forme déambulatoire, ces entretiens invitaient les personnes participantes à parcourir les espaces de la Cité-des-Hospitalières tout en partageant leurs expériences, leurs perceptions et leurs souhaits à leur égard.

Inspiré des travaux de Laplace (2017), le recours à la déambulation répondait à la volonté d'ancrer les échanges dans l'expérience concrète des lieux et de recueillir une expérience sensible de l'espace vécu, articulant perceptions, représentations et usages (Lenel, 2014 ; Thibaud, 2001 ; Kusenbach, 2003). Le déplacement invitait les personnes participantes à réagir à ce qu'elles observaient ou ressentaient au fil du parcours, tout en mettant leurs propos en relation avec les caractéristiques matérielles, sensibles et symboliques des espaces traversés. Dans le contexte particulier de la Cité-des-Hospitalières, cette démarche accordait également une attention aux ambiances liées à l'héritage religieux du lieu. Les entretiens touchaient ainsi les ambiances et l'expérience des espaces, les usages passés, actuels et souhaités, les effets de l'héritage religieux et patrimonial, les enjeux d'accessibilité et de participation à la vie collective du site, ainsi que les dynamiques de cohabitation, notamment leurs définitions, les collaborations, les tensions, les freins et les leviers.

Les grilles d'entretien ont été adaptées au rapport entretenu par chaque personne avec la Cité. Des guides distincts ont ainsi été élaborés pour les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, les représentant-es de la Ville de Montréal, l'équipe d'Entremise, les membres du comité des Gardien·nes de la mission, les occupant-es pérennes et ponctuel·les, les personnes provenant d'organismes de Milton-Parc ainsi que les membres de l'équipe de sécurité. Malgré

ces adaptations, plusieurs dimensions communes traversaient les entretiens : l'expérience du lieu, les usages, la cohabitation et les perspectives d'avenir. Selon le rôle des personnes rencontrées, les grilles abordaient aussi les modalités de gestion, de coordination, de participation et de prise de décision. Ces questions ne visaient pas à faire de la gouvernance un objet de recherche distinct, mais à comprendre dans quelles conditions les usages se négocient, sont encadrés et peuvent cohabiter au sein du site. L'importance de ces dimensions s'est ensuite confirmée au fil de l'analyse.

Atelier de cocréation

Un atelier collectif de cocréation d'une durée de plus ou moins 3 h, réunissant une vingtaine de personnes, a été organisé en décembre 2025 à la Cité-des-Hospitalières afin d'approfondir des perspectives moins présentes dans les instances habituelles du projet et de faire émerger différentes manières de ressentir, d'interpréter et d'imaginer le site. Une attention particulière a été accordée au recrutement de personnes autochtones ou 2ELGBTQIA+, de personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance ainsi que de personnes situées à l'intersection de plusieurs formes de marginalisation.

La conception de l'atelier a été confiée à Mohammad Abdolreza Zadeh, architecte de formation et docteur en études des arts, dont la pratique croise architecture, design, arts et intervention communautaire.

Sa connaissance du quartier Milton-Parc et ses collaborations antérieures avec des organismes locaux ont contribué à ancrer le dispositif dans les réalités du milieu. La facilitation de l'atelier a également été assurée par Chato René Rivas, de Tlachiuk Atelier, Robbie Madsen, auteur·e cri·e Two-Spirit, et Olivia Daigneault Deschenes, dont les travaux et la pratique portent notamment sur l'itinérance, les dynamiques sociales de la peur dans l'espace public et les approches participatives en aménagement. Leur implication était particulièrement importante en raison de leur connaissance du quartier, de leurs expériences d'intervention et, surtout, des liens de proximité et de confiance qu'ils et elles entretenaient avec plusieurs des personnes participantes. Cette présence a contribué à créer un cadre d'échange plus accessible et sécurisant et à faciliter la participation de personnes qui auraient pu être moins à l'aise dans un dispositif de recherche animé uniquement par l'équipe de recherche.

L'atelier s'est tenu dans la Salle des communautés de la Cité-des-Hospitalières, choisie comme un espace relativement neutre et dépourvu de symboles religieux explicites. Le cadre de participation privilégiait l'écoute, le respect du rythme de chacun·e et la possibilité de ne pas prendre part à certaines activités. Un repas et des collations ont également été intégrés au déroulement de l'activité à la demande de Tlachiuk Atelier, afin d'adapter les conditions d'accueil aux besoins exprimés lors de la préparation de l'atelier.

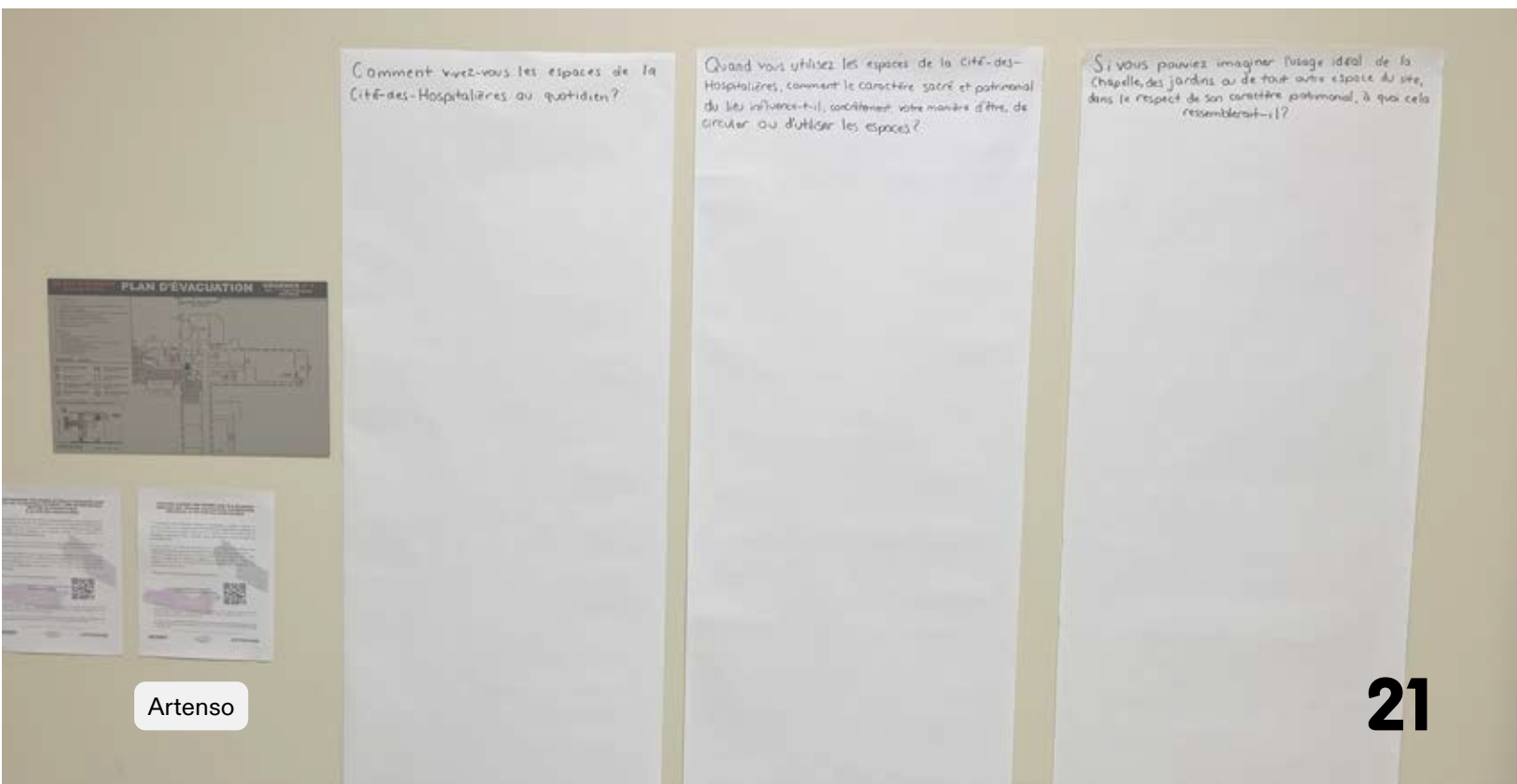
Le dispositif combinait plusieurs formes d'exploration sensible et collective du site. Une visite de la Cité a d'abord permis aux personnes participantes de découvrir ou de revisiter différents espaces et de réagir directement à leur architecture, à leurs ambiances et à leur charge symbolique. Elle a été suivie d'une activité de cartographie corporelle (body mapping), permettant d'exprimer visuellement des sensations, émotions, souvenirs ou associations suscités par les lieux. Enfin, un temps d'idéation et de discussion collective invitait les participantes et participants à réfléchir aux manières de s'approprier la Cité, aux usages souhaités et aux conditions d'une cohabitation inclusive.

Les productions visuelles, les échanges collectifs et les observations consignées par l'équipe de recherche ont été intégrés au corpus d'analyse au même titre que les autres matériaux recueillis dans le cadre de la recherche.

Dispositif interactif

Un troisième dispositif de collecte a pris la forme d'un **panneau interactif installé dans un espace de passage de la Cité-des-Hospitalières en janvier 2026**. Contrairement aux entretiens et à l'atelier, ce dispositif ne reposait pas sur un recrutement ciblé : toute personne occupant ou visitant la Cité pouvait y participer librement et de manière asynchrone. Aucune donnée nominative n'était recueillie.

Présenté en français et en anglais, le panneau proposait des questions ouvertes portant sur trois dimensions principales : l'expérience quotidienne des espaces de la Cité, les usages idéaux imaginés pour la chapelle, les jardins ou d'autres espaces du site, et l'influence concrète du caractère religieux et patrimonial du lieu sur les manières de l'habiter, d'y circuler ou de l'utiliser. Les personnes pouvaient inscrire directement



leurs réponses et réagir aux réflexions déjà présentes sur le dispositif.

Ce dispositif avait pour fonction de compléter les données provenant des personnes spécifiquement recrutées pour la recherche en ouvrant un espace d'expression plus informel aux personnes fréquentant le site. Il permettait ainsi de recueillir des contributions spontanées sur l'expérience quotidienne des lieux, les usages souhaités et les significations associées à leur héritage religieux et patrimonial.

3.3 Stratégie de recrutement et profil des personnes participantes

Le recrutement des personnes participantes aux entretiens visait à réunir une diversité de fonctions, d'expériences et de rapports à la Cité-des-Hospitalières, afin de mieux comprendre les usages du site et les dynamiques de cohabitation qui s'y déploient. L'objectif n'était pas de constituer un échantillon statistiquement représentatif, mais de croiser les points de vue de personnes entretenant des relations différentes avec le lieu.

Les personnes participantes aux entretiens ont ainsi été recrutées parmi les principaux groupes liés à la vie, à la gestion et à l'environnement immédiat de la Cité : les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, les équipes responsables de la gestion du site — Entremise et la Ville de Montréal — et de la sécurité, des membres du

comité des Gardien·nes de la mission, des occupant·es pérennes ou ponctuel·les, des personnes œuvrant au sein d'organismes communautaires de Milton-Parc ainsi que des résident·es impliqué·es dans la vie du quartier.

Le recrutement pour l'atelier collectif répondait à une logique complémentaire. Il visait notamment à inclure des personnes concernées par certaines réalités sociales présentes dans le quartier Milton-Parc, voisin immédiat de la Cité-des-Hospitalières. Une attention particulière a ainsi été portée aux personnes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance ainsi qu'aux personnes autochtones, compte tenu de leur présence parmi les populations concernées par ces réalités dans le secteur. Le recrutement, réalisé avec l'appui de Tlachiuk Atelier et de personnes entretenant des liens de proximité avec les groupes rejoints, a également permis d'inclure des personnes 2ELGBTQIA+ et des personnes se situant à l'intersection de plusieurs formes de marginalisation. Les invitations et les documents de participation étaient disponibles en français et en anglais.

Une attention spécifique a été accordée à la participation de personnes autochtones, notamment en raison des enjeux de cohabitation, d'ouverture à la communauté et de réconciliation qui traversent le projet de la Cité-des-Hospitalières en transition, ainsi que de leur présence dans le quartier Milton-Parc. La recherche ne portait toutefois pas spécifiquement sur les personnes ou les communautés autochtones en tant

que groupe étudié. Leur participation s'inscrivait plutôt dans une réflexion plus large sur les usages, les expériences et les conditions de cohabitation au sein du site. Les personnes autochtones participaient ainsi à titre individuel et volontaire, et non comme représentantes d'une communauté autochtone particulière.

Enfin, le dispositif interactif reposait sur une participation ouverte et volontaire des personnes fréquentant la Cité durant sa période d'installation. Contrairement aux deux autres dispositifs, aucune sélection préalable des participant·es n'était effectuée. Le caractère anonyme du dispositif ne permettait pas d'établir leur profil, mais permettait d'élargir la collecte à des personnes qui n'avaient pas été directement sollicitées dans le cadre des entretiens ou de l'atelier.

3.4 Traitement et analyse des données

Les données issues des entretiens, de l'atelier de cocréation et du dispositif interactif ont fait l'objet d'une analyse thématique. Les transcriptions, notes de terrain, contributions écrites et productions visuelles ont été organisées à l'aide d'un logiciel d'analyse qualitative, à partir de grandes catégories liées aux objectifs de la recherche, notamment les usages, les significations attribuées au lieu, la cohabitation, et les perspectives d'avenir.

Ces catégories ont ensuite été précisées au fil de l'analyse afin d'intégrer les thèmes émergents, les différences de point de vue et les tensions observées. Les données provenant des trois dispositifs ont également été mises en relation dans une logique de triangulation, afin de comparer les informations issues de sources et de modalités de collecte différentes, d'en repérer les convergences et les divergences et de renforcer la robustesse de l'interprétation.

Les matériaux recueillis dans le cadre des trois dispositifs ont fait l'objet d'une analyse thématique transversale. Le corpus réunissait des transcriptions d'entretiens, des notes et observations de terrain, des échanges issus de l'atelier, des productions visuelles réalisées lors des activités ainsi que les contributions écrites ou dessinées sur le dispositif interactif.

3.5 Considérations éthiques

Le projet a fait l'objet d'une demande d'approbation éthique auprès du Bureau de la recherche du Cégep de Saint-Laurent et a été mené dans le respect des principes de l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2).

La participation aux entretiens et à l'atelier reposait sur un consentement libre et éclairé. Les personnes participantes étaient informées des objectifs de la recherche, des modalités de leur participation, de l'utilisation des données et de leur droit de retrait. Elles

pouvaient refuser de répondre à certaines questions ou interrompre leur participation.

Une attention particulière a été portée à la confidentialité et au risque d'identification indirecte. Les entretiens étaient associés à des codes, les documents de consentement conservés séparément des données de recherche et les fichiers numériques stockés dans un espace sécurisé. Certains renseignements contextuels ont également été généralisés lorsque leur précision pouvait permettre d'identifier une personne.

La démarche tenait également compte du caractère potentiellement sensible de certains sujets abordés, notamment en lien avec l'histoire des institutions religieuses, les violences coloniales et différentes formes d'exclusion. La participation de personnes autochtones a fait l'objet d'une attention particulière au regard du chapitre 9 de l'EPTC 2. Tlachiuk Atelier, considéré dans le protocole comme une communauté d'intérêt autochtone urbaine, a agi comme partenaire consultatif afin d'adapter les modalités de recrutement et de participation.

Enfin, une compensation financière était offerte aux personnes participant aux entretiens et à l'atelier en reconnaissance du temps consacré à la recherche et des savoirs partagés. Elle demeurait acquise même en cas de retrait en cours de participation.

3.6 Portée et limites de la recherche

Cette recherche qualitative et située permet de croiser une diversité de rapports à la Cité-des-Hospitalières et à son environnement immédiat. Elle ne vise toutefois pas à produire des résultats statistiquement représentatifs de l'ensemble des occupant·es, des résident·es de Milton-Parc ou des communautés auxquelles certaines personnes participantes peuvent s'identifier.

Le recrutement s'est en partie appuyé sur les réseaux d'Entremise, de Tlachiuk Atelier, des organismes de Milton-Parc et des personnes facilitatrices. La recherche a donc principalement rejoint des personnes ayant un lien direct ou indirect avec la Cité ou avec les réseaux mobilisés. Les perspectives de personnes ne connaissant pas le site, ne le fréquentant pas ou se situant à l'extérieur de ces réseaux sont moins présentes. Le dispositif interactif a permis d'élargir la participation, mais son caractère libre et anonyme ne permettait pas d'établir le profil des personnes ayant contribué; ses réponses ont donc été considérées comme un matériau complémentaire.

La position d'Artenso au sein de la Cité-des-Hospitalières constitue également un élément à prendre en compte dans l'interprétation des résultats. En tant qu'organisme occupant du site, l'équipe de recherche disposait déjà d'une connaissance de son fonctionnement, de certains de ses acteurs et de plusieurs enjeux liés à la cohabitation. Cette proximité a constitué un atout pour comprendre le contexte et les dynamiques à l'œuvre, tout en nécessitant une vigilance particulière

quant à la distinction entre les connaissances issues de l'expérience d'occupation et celles produites dans le cadre de la recherche. Tout au long de la démarche, l'équipe a ainsi cherché à adopter une posture d'observation et d'analyse, en s'appuyant sur les données recueillies plutôt que sur ses seules connaissances préalables du site.

Enfin, le projet visait initialement à coconstruire avec les communautés des outils et de bonnes pratiques de cohabitation. Les dispositifs participatifs ont permis de faire émerger des enjeux, des besoins et des pistes qui ont directement nourri le protocole inclusif de cohabitation. Faute de temps et de ressources suffisantes pour prolonger et rémunérer une nouvelle étape de participation, celles-ci n'ont toutefois pas fait l'objet d'une coconstruction et d'une validation collective finales. Leur formalisation a donc été réalisée par l'équipe de recherche à partir des contributions recueillies.

● 4. MÉTHODOLOGIE

Cette section présente, dans un premier temps, les **constats transversaux** qui se dégagent de l'analyse à l'échelle de l'ensemble de la Cité-des-Hospitalières. Ils permettent de comprendre comment les nouveaux usages du projet transitoire composent avec l'héritage religieux et patrimonial du site, mais aussi quelles conditions facilitent, limitent ou transforment cette cohabitation. L'analyse met notamment en lumière les enjeux d'appropriation du lieu, les relations entre les personnes et les organismes, les modalités de gouvernance ainsi que les conditions matérielles et organisationnelles qui encadrent les usages.

Dans un second temps, ces constats sont approfondis à partir de certains espaces particulièrement significatifs — la chapelle, les jardins et la Salle des communautés — afin de montrer comment ils prennent forme de manière concrète selon les lieux. La section se termine par l'analyse des relations entre la Cité-des-Hospitalières en transition et la communauté voisine de Milton-Parc.

4.1 Constats transversaux

4.1.1 Composer avec l'héritage religieux et patrimonial dans les nouveaux usages

Le premier constat transversal concerne la manière dont l'héritage religieux et patrimonial de la Cité continue de structurer l'expérience et les usages du site, or cela, en faisant l'objet de réinterprétations. Ainsi, certaines valeurs associées à l'histoire des Hospitalières trouvent des prolongements dans les pratiques actuelles, tandis que les traces matérielles et symboliques du passé continuent d'influencer les manières d'occuper, de percevoir et d'imaginer la Cité.

Continuités et réinterprétations des valeurs des Hospitalières

L'analyse met ainsi en évidence une forme de continuité entre certaines valeurs historiquement associées aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et les usages qui se développent aujourd'hui à la Cité-des-Hospitalières. Cette continuité ne repose pas sur le maintien de la vocation religieuse du site, mais sur une **réinterprétation de valeurs telles que le soin, l'accueil, la compassion et le service à la population**.

Dans un contexte désormais laïque, ces valeurs trouvent de nouveaux prolongements à travers les activités culturelles, sociales et communautaires qui ont lieu sur le site. Le soin peut ainsi se traduire par la qualité des relations, des expériences et des

conditions d'accueil, tandis que le service à la population peut prendre la forme d'un accès à des espaces de création, de rencontre, de rassemblement ou de ressourcement. Il s'agit, plus largement, de maintenir une **attention portée au bien-être, aux autres et à la collectivité.**

Cette continuité se manifeste particulièrement dans l'importance accordée à l'accueil de personnes et de communautés qui disposent de peu d'espaces pour se réunir ou développer leurs activités. Pour plusieurs occupant·es, la mission sociale et communautaire actuelle du site — notamment autour d'enjeux de justice sociale, de féminisme ou de réconciliation — peut ainsi être comprise comme une manière contemporaine de prolonger sa vocation d'ouverture et de service.

Les valeurs de partage et de vie collective participent également de cette continuité. Plusieurs personnes soulignent l'importance des relations entre occupant·es, du partage de certaines responsabilités et de la possibilité de développer un sentiment d'appartenance au site. La présence de nouvelles générations et de nouvelles communautés n'est ainsi pas nécessairement perçue comme contradictoire avec l'histoire de la Cité, mais plutôt comme une manière de **faire vivre autrement sa vocation sociale et collective.**

Cette évolution suppose néanmoins de trouver un équilibre. Plusieurs personnes expriment le souhait de voir le site continuer

à se transformer et à accueillir de nouvelles formes d'appropriation, tout en veillant à ce que son histoire et les valeurs qui lui sont associées ne soient pas effacées. L'enjeu serait ainsi de **tourner la page sans déraciner le lieu de son histoire**, en conservant certains repères capables d'orienter son évolution sans pour autant figer ses usages.

Un héritage religieux et patrimonial qui continue de structurer les usages

Le caractère patrimonial et religieux du site ne constitue pas seulement un héritage, mais un cadre structurant qui influence à la fois la réappropriation des valeurs mentionnées plus haut, et les formes concrètes de cohabitation.

Ce cadre repose sur une matérialité forte — architecture, iconographie, organisation spatiale — qui inscrit les usages actuels dans une continuité historique. Il ne s'impose toutefois pas de manière uniforme : il agit plutôt comme une trame à partir de laquelle se déploient des formes d'appropriation, tout en posant certaines contraintes implicites quant aux manières d'occuper le lieu.

Dans ce contexte, le caractère religieux du site relèverait aujourd'hui principalement de son histoire et, selon plusieurs occupant·es, n'influence que partiellement les usages dans leur dimension fonctionnelle. Cela, car la Cité est désormais investie dans les activités indiquées dans la section précédente qui contribuent à redéfinir le sens du lieu au-delà de son héritage religieux.

Cette dynamique s'inscrit dans une posture portée notamment par Entremise, où les usager·ères ont été invité·es à s'adapter à un cadre patrimonial préexistant tout en développant des formes renouvelées d'appropriation. Cette approche, soutenue à la fois par l'architecture du site et par une certaine convergence de valeurs entre les organismes occupants, a favorisé l'émergence d'un sentiment de communauté et a orienté les modalités de gestion vers un équilibre entre respect de l'esprit du lieu et usages contemporains.

Toutefois, les résultats mettent en évidence un **besoin marqué de contextualisation des traces du passé**. Les éléments patrimoniaux — tels que les vitraux, l'iconographie religieuse ou encore la mémoire du lieu comme l'ancienne maison de religieuses — ne constituent pas uniquement des vestiges, mais des composantes actives du cadre, susceptibles d'influencer les usages et les perceptions.

Dans cette perspective, deux enjeux principaux se dégagent. D'une part, la nécessité de mieux contextualiser certains éléments patrimoniaux afin d'en rendre la lecture plus explicite et accessible. D'autre part, l'importance de reconnaître pleinement l'histoire du site, incluant ses dimensions plus sensibles, afin d'éviter que certaines tensions ne demeurent implicites.

Par ailleurs, une posture intéressante qui se dégage de la recherche consiste à ne pas neutraliser le caractère patrimonial du site,

mais à le mobiliser comme ressource. Des usages intégrant les traces du passé — par des interventions artistiques, culturelles ou sensibles — permettent d'enrichir l'expérience du lieu et de soutenir la transmission de son histoire. Dans ce cadre, le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal jouerait un rôle structurant en portant une approche centrée sur le patrimoine, tout en maintenant une posture laïque et en développant des formes de collaboration avec les autres occupant·es. Ainsi, le caractère patrimonial et religieux du site agirait comme un cadre à la fois structurant et évolutif, qui oriente les usages sans les déterminer entièrement.

Les effets différenciés de ce cadre, notamment en matière d'inclusion, de mémoire et d'appropriation, sont approfondis dans la section suivante.

4.1.2 Un lieu inclusif, mais encore inégalement approprié

Si la Cité offre aujourd'hui des possibilités importantes d'accueil, les données montrent que **la possibilité de s'y sentir à sa place et de se l'approprier demeure variable selon les personnes, les expériences** autour des significations historiques et symboliques qui lui sont associées.

Quand vous utilisez les espaces de la Cité-des-Hospitalières, comment le caractère sacré et patrimonial du lieu influence-t-il, concrètement, votre manière d'être, de circuler ou d'utiliser les espaces ?

Non pas vraiment. Je dirais même que c'est un peu décalé. Je préfère voir le caractère sacré de la nouvelle utilisation commune de l'espace !

« Je parlerais plutôt du caractère colonial et retraumatisant pour les survivant.e.s du génocide autochtone (surtout avec le vernis d'hospitalité et de générosité des personnes de l'institution catholique qui y ont travaillé, consciemment ou non dans le temps, mais qu'on devrait aujourd'hui connaître (non ?))

Il y a toute une partie — horrible — de ce "patrimoine" qui semble ignoré, invisibilisé... encore en 2026. C'est triste et franchement difficile : pouvez-vous en parler svp ? Merci.

Avec espoir ♥

« Très d'accord.

Il faut voir toute la réalité en face si on veut espérer la transformer. Ça commence par reconnaître toute l'histoire incluant l'histoire coloniale et son héritage qui perdure aujourd'hui. »

« Yes, it is nice to think of the generations of women who devoted themselves to the care of society's most vulnerable. Being here is a reminder that we follow in their footsteps, in a way. »

« Pour moi, ce caractère, il est central. L'âme du lieu m'inspire et me porte. Et concrètement, que l'histoire du bâtiment et du lieu soit affichée dans les corridors, les lieux communs ; qu'elle soit visible et qu'on puisse s'y relier, c'est essentiel à mon avis pour bâtir une nouvelle histoire ! Connaissance du passé = respect, racines, tremplin pour l'avenir. »



Un espace d'ancrage et d'appartenance

Comme nous l'avons déjà mentionné, pour les participant·es à la recherche, un lieu stable, identifiable et ouvert comme la Cité constitue, de manière générale, un levier structurant pour le développement culturel et social. Sa présence permet de soutenir la participation, de favoriser les échanges interculturels et de déployer une diversité d'activités artistiques, culturelles et communautaires dans un cadre accessible et accueillant.

Plus spécifiquement, la Cité répond à un manque important d'espaces culturels adaptés pour plusieurs communautés racisées, une situation qui contribue habituellement à la fragmentation des publics et à des interactions limitées entre ces communautés. En offrant un espace ouvert et non assigné à une seule fonction, la Cité

favorise, au contraire, des dynamiques de rencontre, de dialogue et de reconnaissance mutuelle. Pour les occupant·es œuvrant dans la création, la production et/ou la diffusion artistique et appartenant à des communautés marginalisées, la « stabilisation » de leur travail dans un lieu de diffusion joue, en effet, un rôle déterminant dans l'amplification de leurs activités. Elle réduit les obstacles liés à la recherche d'espaces — souvent complexe et chronophage — et permet une plus grande continuité de leurs pratiques. Elle contribue ainsi à l'élargissement des publics et à l'intégration de nouvelles communautés, dont certaines étaient jusque-là peu présentes dans les circuits culturels traditionnels.

Dans ce contexte pour les occupant·es interviewé·es, la Cité agit comme un lieu d'ancrage favorisant un **sentiment d'appartenance élargi, voire un effet de**



«chez-soi», pour des communautés marginalisées ou invisibilisées. Ce positionnement répond à un besoin peu comblé : celui d'un **espace inclusif, transversal et désenclavé, propice à des formes de participation et de cohabitation plus ouvertes.**

Cela se traduit concrètement par différentes formes d'appropriation symbolique observées chez des occupant·es et visiteur·euses issu·es de ces communautés. Par exemple, pour certaines communautés racisées et 2SLGBTQIA+, la possibilité d'utiliser des langues non dominantes pour désigner les espaces, comme en témoigne l'usage du terme Rangshala — mot en hindi signifiant « lieu de couleur » — pour nommer la Salle des communautés, constitue un levier de réappropriation symbolique¹.

Par ailleurs, le caractère transitoire du site agit par ailleurs, selon les occupant·es, comme un catalyseur, en ouvrant un **espace d'expérimentation où de nouvelles formes d'appropriation peuvent progressivement se développer.**

Des expériences autochtones : entre réappropriation et mémoires sensibles

Dans le cas des personnes autochtones rencontrées dans le cadre de la recherche, bien que la Cité-des-Hospitalières n'ait pas été initialement conçue pour elles, elle peut néanmoins faire l'objet de processus de réappropriation portés par un désir affirmé. Des pratiques culturelles, notamment dans

une perspective de land back, ainsi que des formes d'activation symbolique des espaces — par exemple le chant de gorge, qui a notamment été mobilisé lors d'activités antérieures — contribuent à inscrire de nouvelles présences et significations dans le lieu.

Cette possibilité de réappropriation coexiste toutefois avec des **tensions liées à la charge symbolique et historique du lieu.** Ces dimensions, bien que parfois reléguées au second plan face aux enjeux plus immédiats de l'occupation, influencent les expériences, les perceptions et les manières d'investir la Cité. Les rapports au site peuvent ainsi être marqués par un sentiment d'accueil ou d'attachement, mais aussi par des formes de malaise liées au poids de son histoire et aux blessures associées à l'héritage religieux. Pour certaines personnes, cette charge symbolique agit également comme un déclencheur réflexif, en ouvrant des espaces de questionnement et de discussion.

Certains éléments cristallisent toutefois des tensions plus vives, notamment le vitrail situé à l'entrée du bâtiment. Son manque de contextualisation est perçu comme problématique, voire en contradiction avec les principes de réconciliation, notamment lorsque les représentations qu'il véhicule peuvent être associées à une figure de « sauveur blanc ». Un autre vitrail, situé dans la chapelle, soulève des enjeux similaires qui sont approfondis dans la section consacrée spécifiquement à cet espace.

¹ L'auteur de ces propos nous a donné son autorisation pour qu'ils soient explicités dans ce rapport.

C'est notamment ce rapport ambivalent au lieu que permet d'approfondir l'atelier de cocréation. L'atelier, auquel ont notamment participé des personnes autochtones en situation d'itinérance, apporte des éléments qui mettent en évidence la complexité de cet enjeu ainsi qu'une **forme d'inachèvement dans l'appropriation du lieu**. Pour certain·es participant·es, la Cité demeure encore peu activée, en attente d'usages plus incarnés. Dans ce contexte, et d'une part, la Cité est décrite à la fois comme « la maison de quelqu'un d'autre » et comme un espace habité par une mémoire persistante, parfois évoquée à travers l'idée d'un lieu « hanté ». Certains éléments de la visite du site déclenchent ainsi des associations marquées : les cabines téléphoniques situées dans le couloir du premier étage sont, par exemple, perçues à travers le souvenir des punitions d'isolement (detention) dans les pensionnats.

Cette perception ferait également écho à certaines expériences vécues par de jeunes autochtones fréquentant le site. Pour certains d'entre eux, l'expérience de la Cité — marquée à la fois par son potentiel et la qualité de son environnement, notamment la proximité du mont Royal et la beauté de l'immeuble — peut être accompagnée de pratiques comme le smudging, qui jouent un rôle de réassurance face à certains sentiments d'inconfort ou d'appréhension. Le fait de disposer d'espaces qui leur sont dédiés (notamment le pavillon Marie-Morin situé à l'entrée de la Cité) peut également soutenir une appropriation plus profonde du lieu et leur permettre de mieux maîtriser les conditions dans lesquelles ils

entrent en relation avec son iconographie religieuse.

En somme, ces expériences ne traduisent pas un rejet uniforme du site ou de son héritage. Elles coexistent avec une reconnaissance de son potentiel et avec des formes de curiosité et d'intérêt. Elles montrent surtout que la relation au lieu demeure en construction et peut être marquée simultanément par la distance, l'inconfort, l'attachement et le désir de l'investir autrement.

Intégrer les jeunes dans un lieu partagé : ajustements, tensions et transformations

L'intégration des jeunes à la Cité s'inscrit dans une dynamique à la fois révélatrice de tensions — du moins au début de leur présence dans la programmation de certains organismes occupants — et porteuse de transformations. Leur arrivée a d'abord suscité certaines résistances liées aux représentations du lieu comme espace patrimonial, associé par certain·es à des usages plus encadrés et à une certaine tranquillité. La présence des jeunes et les activités qui leur étaient destinées ont ainsi pu être perçues, dans un premier temps, comme moins compatibles avec ces attentes. Ces réactions ont mis en évidence des conceptions différentes de ce que pouvait être un usage approprié du site et des publics susceptibles de l'investir.

Cette évolution ne repose toutefois pas uniquement sur les attitudes et les relations entre les personnes, mais aussi sur les conditions matérielles dans lesquelles cette

présence peut se déployer. L'accès à un espace dédié — en l'occurrence le pavillon Marie-Morin — constitue à cet égard un levier important, puisqu'il permet de limiter certaines tensions liées à la cohabitation, notamment en matière de bruit, tout en offrant un cadre adapté, sécurisant et propice aux activités.

Cette fonction d'accueil prend une dimension particulière pour certains jeunes autochtones, dont l'expérience du site a été abordée précédemment sous l'angle du rapport à son héritage religieux et patrimonial. Dans une perspective propre aux enjeux de la jeunesse, la Cité répond également à un besoin d'espaces accessibles et sécurisants où ils peuvent se rassembler et mener des activités dans un environnement stimulant, au cœur de la ville.

Cette fonction de lieu sûr n'est toutefois pas exempte de défis. La présence, à proximité ou sur le site, de personnes autochtones en situation d'itinérance susceptibles d'entretenir des liens de parenté avec certains jeunes peut notamment soulever des enjeux — parfois juridiques — liés à leur protection et à l'encadrement des activités. Ces situations montrent que l'inclusion des jeunes ne repose pas uniquement sur l'accès à un espace, mais également sur la présence de conditions d'accompagnement et d'encadrement adaptées à leurs réalités.

Dans l'ensemble, l'expérience des jeunes montre ainsi que leur intégration contribue à redéfinir les usages et à élargir les manières d'habiter la Cité, tout en nécessitant certains ajustements afin de concilier animation, tranquillité et diversité des pratiques. Les organismes jouent à cet égard un rôle



important de médiation, en accompagnant les jeunes et en facilitant leur inscription dans un espace encore marqué par son histoire et par certaines normes implicites. Les dynamiques observées — entre appropriation, encadrement et négociation des usages — dépassent ainsi le seul cas de la jeunesse et mettent en lumière certaines conditions nécessaires à l'accueil de nouveaux publics dans un lieu partagé.

De l'ouverture à l'appropriation : activer et habiter le lieu

Les différents constats précédents convergent vers un même enjeu, à savoir, l'ouverture du site à de nouveaux publics et à de nouveaux usages ne suffit pas, à elle seule, à produire un sentiment d'appropriation. Celui-ci se construit progressivement, à travers la possibilité d'investir les espaces,

d'y inscrire des pratiques et des repères propres et ainsi de transformer l'expérience du lieu.

L'atelier de cocréation apporte à cet égard des éléments éclairants sur les conditions permettant une **réappropriation à la fois légitime et située**. Les participant·es reconnaissent d'emblée le potentiel important du lieu et mettent en avant certaines caractéristiques physiques du site, comme la hauteur des espaces, leur acoustique (« hauteur, son ») ou encore la présence du jardin, perçu comme un espace paisible.

Dans ce contexte, les propositions formulées ne se limitent pas à une augmentation de l'offre d'activités, mais renvoient à une **transformation plus profonde de l'ambiance et de l'expérience sensible afin d'« habiter »**



le lieu. L'importance accordée à la lumière, à la couleur, à la convivialité ou encore au chant traduit un désir d'insuffler de la vie au site. Les échanges portent également sur les possibilités de transformation du site, notamment à partir de matériaux disponibles ou recyclables. Des idées émergent, comme la transformation esthétique de certains espaces — notamment du côté de l'hôpital — par des changements de couleur ou la réalisation de murales. Des travaux de rénovation sont également évoqués, de même que la nécessité de construire progressivement une relation de confiance autour du projet.

L'exemple de Tlachiuk² est mobilisé pour illustrer une manière d'activer un lieu à travers des pratiques collectives déjà existantes au sein de cet organisme, notamment par la mise en place d'activités régulières et conviviales dans des espaces religieux.

4.1.3 Dynamiques relationnelles

Une communauté diversifiée, engagée et attachée au lieu

La communauté de la Cité-des-Hospitalières se distingue d'abord par une certaine convergence de valeurs. Plusieurs organismes qui y sont présents poursuivent des missions à portée culturelle, artistique ou communautaire et partagent des orientations liées à la solidarité, au partage et

à l'ouverture. Le processus de sélection pour intégrer la Cité est d'ailleurs perçu comme ayant favorisé la présence de personnes et d'organisations partageant ce socle commun, ce qui contribue à créer un terrain propice aux relations de confiance et aux collaborations.

Cette convergence n'exclut toutefois pas une importante diversité de missions, de pratiques et de publics. Celle-ci constitue également un atout, puisqu'elle contribue à élargir progressivement les publics qui fréquentent la Cité. Chaque organisation y amène, à travers ses activités, ses propres réseaux et communautés, y compris des personnes parfois peu présentes dans les lieux culturels ou institutionnels plus traditionnels. Certaines initiatives auprès de personnes autochtones, de jeunes ou encore dans le cadre d'activités artistiques issues de la diversité culturelle illustrent ainsi la manière dont les occupant-es participent eux-mêmes à l'ouverture du site.

Le lieu lui-même joue par ailleurs un rôle important dans cette dynamique. Sa beauté et son caractère singulier suscitent un sentiment d'émerveillement, tandis que son atmosphère, souvent décrite comme apaisante et inspirante, invite à y rester et à y travailler. Cette qualité du cadre participe à l'attachement exprimé par plusieurs occupant-es et contribue à faire de la Cité un espace investi à la fois sur les plans professionnel et personnel.

² Tlachiuk Atelier est un organisme communautaire actif à Milton-Parc, qui intervient spécifiquement auprès de personnes autochtones en situation d'itinérance ou de grande précarité. Sa mission est d'offrir un espace d'accueil, de création artistique et de soutien social, contribuant ainsi au développement d'un sentiment de communauté en réponse aux besoins de personnes autochtones en situation de vulnérabilité en milieu urbain. Ses locaux sont actuellement situés au sous-sol de l'église de l'Immaculée-Conception, au 1855, rue Rachel Est, à Montréal.

Cet attachement renforce l'engagement envers le projet, mais il s'accompagne aussi d'une certaine fragilité. La crainte d'une fermeture du site ou de transformations majeures alimente des inquiétudes quant à la pérennité de l'occupation et à la continuité des activités des organisations présentes.

Des relations fondées sur l'informel, le partage et l'engagement

Au sein de cette communauté, les relations entre occupant·es sont globalement décrites comme positives, marquées par la bienveillance, l'ouverture et un fort esprit collectif. Elles reposent toutefois largement sur des **dynamiques informelles** : les collaborations se développent souvent à partir de rencontres spontanées, de relations interpersonnelles ou de moments conviviaux permettant aux occupant·es de mieux connaître leurs activités respectives et d'identifier des complémentarités.

Les événements conviviaux — tels que le « Bouillon de fêtes », les barbecues ou d'autres activités collectives — sont fréquemment mentionnés comme des moments particulièrement importants à cet égard. Ils permettent d'amorcer des relations, de découvrir les pratiques des autres organismes et, parfois, de faire émerger de nouvelles collaborations. Le partage du lieu se traduit également par différentes formes de **mutualisation et d'entraide**. La mise en commun d'équipements, le partage de certains espaces ou encore l'ajustement des horaires entre organismes témoignent d'un

fonctionnement reposant largement sur la confiance, la flexibilité et un sens partagé des responsabilités. Malgré quelques irritants ponctuels, ces arrangements fonctionnent généralement sans conflits majeurs.

Cette proximité ne se traduit toutefois pas automatiquement par une communauté pleinement intégrée. Pour certain·es occupant·es, les relations demeurent fragmentées et se développent surtout entre personnes partageant un même étage, des activités similaires ou certaines affinités. Certains groupes, notamment ceux situés dans des secteurs plus éloignés des principaux espaces de circulation, peuvent ainsi se sentir davantage isolés. Le développement de collaborations dépend encore largement de la capacité des personnes à aller spontanément à la rencontre des autres.

La vie collective est également traversée par certaines tensions liées au **partage des espaces et des responsabilités**. L'entretien des lieux communs, la propreté après les événements, la coordination des activités ou encore le respect des usages convenus peuvent susciter des frustrations lorsque les attentes diffèrent. Les niveaux d'engagement envers le projet collectif sont eux aussi variables : certain·es occupant·es souhaitent y participer activement, tandis que d'autres privilégient une présence davantage centrée sur leurs propres activités.

Dans l'ensemble, les dynamiques relationnelles à la Cité reposent donc sur un équilibre entre **affinités communes, engagement volontaire, informalité et ajustements quotidiens**. Cette souplesse constitue l'une des forces du projet, mais elle révèle également certaines limites lorsque les responsabilités, les attentes ou les mécanismes de coordination demeurent implicites. Ces enjeux conduisent ainsi à examiner les modalités de gouvernance et de médiation qui permettent d'encadrer et de soutenir cette vie collective.

4.1.4 Gouvernance, coordination et médiation : des conditions de la cohabitation

Les constats précédents montrent que le fonctionnement quotidien de la Cité repose sur de nombreux ajustements entre les personnes, les organismes et les usages. Ces formes de régulation renvoient également aux modalités d'organisation du site et aux mécanismes par lesquels les responsabilités, les besoins et les intérêts des différentes parties prenantes sont arbitrés. La gouvernance apparaît ainsi comme **l'une des conditions qui encadrent concrètement le déploiement des usages et la vie collective au sein de la Cité**.

Une gouvernance participative aux équilibres fragiles

Dans l'ensemble, la gouvernance de la Cité apparaît à la fois innovante et porteuse, tout en étant traversée par des tensions

liées à la coordination, à la participation et à l'articulation entre logiques collectives et contraintes institutionnelles.

Premièrement, elle s'appuie sur un ensemble de dispositifs permettant d'organiser l'occupation des espaces dans un contexte marqué par la diversité des organismes et de leurs besoins. Des outils comme les canaux de communication partagés et les calendriers de réservation assurent une coordination minimale. Toutefois, au quotidien, la gestion des usages soulève plusieurs défis, notamment des difficultés pratiques persistantes. C'est le cas, par exemple, d'un manque de clarté perçu dans les procédures de réservation des salles, qui peut générer des situations inconfortables et des conflits d'usage. Selon certain·es occupant·es, ces enjeux gagneraient à être abordés sans recourir à une multiplication des règles et des procédures.

Cela dit, les interactions entre les organisations sont généralement marquées par une dynamique collaborative, reposant sur la consultation et l'adaptation mutuelle des usages, bien que ces relations demeurent souvent ponctuelles et puissent être davantage structurées.

Deuxièmement, le modèle de la Cité s'inscrit dans une logique de gouvernance participative impliquant une pluralité d'acteur·rices — musée, sœurs, Ville, Entremise, comités — et est perçu comme une alternative aux modes de gestion plus traditionnels. S'il favorise des dynamiques

de collaboration, une certaine agentivité des occupant·es et une mise en commun des responsabilités, il repose néanmoins sur un équilibre fragile. Cette situation s'explique en partie par le fait que le fonctionnement du lieu repose largement sur l'engagement volontaire des occupant·es, qui ne sont pas responsables de la gestion du bâtiment. Si certain·es font preuve d'un engagement soutenu envers le projet collectif, la participation demeure inégale.

Cela appelle à ajuster les attentes et à concevoir la gouvernance en tenant compte de différents degrés d'implication — et, par conséquent, de représentation. C'est notamment le cas de certains groupes associés au cotravail ou intégrés à des structures plus larges qui, en raison de contraintes de temps, d'une présence occasionnelle sur le site et d'une connaissance limitée des règles et des différents comités, demeurent davantage en marge des espaces décisionnels. Par ailleurs, les instances participatives — telles que les comités, notamment les Gardien·nes de la mission et le conseil de voisinage — restent encore partiellement intégrées aux processus décisionnels, en particulier dans les relations avec la Ville. Cela révèle une tension persistante entre les aspirations participatives et les réalités institutionnelles.

Entre médiation, contraintes institutionnelles et incertitudes : le rôle d'Entremise et la relation avec la Ville

Le rôle d'Entremise est perçu par plusieurs occupant·es comme structurant pour le fonctionnement de la Cité. Au-delà de ses fonctions de gestion, l'organisation contribue à l'élaboration de politiques, de méthodes et de protocoles, offrant ainsi une approche à la fois logistique et conceptuelle du projet. La médiation qu'elle assure constitue à cet égard un levier central, en soutenant la coordination entre les parties prenantes et la résolution de problèmes.

Les relations avec Entremise sont d'ailleurs perçues positivement par les personnes rencontrées, notamment en raison de sa capacité à faciliter les échanges avec la Ville. À l'inverse, les interactions avec cette dernière sont souvent décrites comme plus contraignantes, notamment en raison de restrictions qui limitent la capacité des occupant·es à adapter les espaces à leurs besoins.

Dans ce contexte, le départ d'Entremise, prévu dans le cadre de la pérennisation du projet de la Cité-des-Hospitalières en transition, a suscité des inquiétudes et a été envisagé par certain·es comme une perte structurante, voire comme la disparition d'une véritable infrastructure de soutien au projet.

Quant à la relation avec la Ville, elle est généralement perçue comme empreinte d'une certaine distance, voire d'une prudence institutionnelle, à l'égard des dynamiques issues du terrain (« grassroots »). Ce décalage, perceptible dans l'écart entre l'enthousiasme

initial de certain·es intervenant·es et les contraintes structurelles qui limitent leur capacité d'action, alimente, d'une part, des doutes chez les occupant·es quant à la capacité de l'institution à soutenir pleinement ce type de projet et, d'autre part, un sentiment de méfiance ainsi qu'un manque d'écoute à l'égard des initiatives qu'ils et elles portent.

Sur le plan opérationnel, cette relation se traduit, selon les occupant·es rencontré·es, par des contraintes importantes. Ceux-ci font face à des obstacles récurrents pour adapter les espaces à leurs besoins — notamment en ce qui concerne l'amélioration du mobilier, de l'éclairage ou l'installation de systèmes de climatisation —, même lorsque les coûts pourraient être assumés par les organismes eux-mêmes. Des limitations similaires s'appliquent à certains aménagements de base, comme l'installation d'une cuisinette, afin de faciliter l'occupation du troisième étage.

Par ailleurs, certaines exigences du Service de l'urbanisme et de la mobilité sont perçues comme freinant la mise en place de mesures jugées essentielles, notamment en matière de sécurité et d'accessibilité universelle.

Des enjeux financiers viennent également complexifier cette relation, selon les entretiens. La Cité représenterait un coût important pour la Ville, notamment en raison de l'entretien du bâtiment et de la présence de baux solidaires accordés à des organismes disposant de faibles ressources, perçus comme une forme de soutien indirect. Dans

ce contexte, certaines décisions — comme les augmentations de loyer, parfois jugées peu justifiées et prises sans consultation, ou le refus d'autoriser certaines améliorations des bureaux au motif du caractère transitoire du projet — contribuent à fragiliser le sentiment de stabilité des occupant·es.

L'incertitude entourant l'avenir du site constitue un autre point de tension. Le manque de clarté quant à l'échéancier du projet transitoire, au moment de la recherche, a nourri des inquiétudes, tant du côté des occupant·es rencontré·es que de certain·es représentant·es de la Ville, notamment en ce qui concerne les réactions susceptibles d'accompagner la fin éventuelle du projet. Cette incertitude est accentuée par la rotation du personnel municipal impliqué au fil du projet transitoire, qui complique la continuité du suivi d'un projet perçu comme particulièrement complexe et exigeant.

Par ailleurs, des incohérences ont été relevées entre les positions de la Ville-centre et celles de l'arrondissement, notamment en ce qui concerne les usages du site et l'accueil de certains publics, comme les jeunes. À cela s'ajoutent des pressions pour accroître l'utilisation du lieu, parfois fondées sur la perception qu'il serait sous-utilisé, ou encore pour répondre à d'autres enjeux urbains, comme l'itinérance.

Enfin, la vision municipale pour le site s'articule autour de plusieurs pôles complémentaires. Un volet culturel est appelé à jouer un rôle structurant, la chapelle

étant envisagée comme un espace central de diffusion. D'autres orientations incluent le développement de services destinés à des populations en situation de vulnérabilité, ainsi qu'un pôle dédié aux soins et à la guérison, appelé à se déployer dans les espaces actuellement occupés par les Religieuses Hospitalières. Si ces perspectives traduisent une volonté de requalification du site, elles soulèvent des enjeux d'articulation avec les usages actuels et les dynamiques déjà en place.

4.1.5 Adapter un site patrimonial à de nouveaux usages : possibilités et contraintes

Au-delà des dimensions symboliques, relationnelles et organisationnelles abordées précédemment, la cohabitation entre l'héritage patrimonial de la Cité et les nouveaux usages dépend également des caractéristiques concrètes du site. La configuration des espaces, leur polyvalence, leur état ainsi que les conditions de confort, d'accessibilité et de circulation influencent directement les activités qui peuvent y prendre place et les publics qui peuvent effectivement les investir. La matérialité du lieu constitue ainsi à la fois une ressource pour le développement de nouveaux usages et un cadre avec lequel ceux-ci doivent composer.

Une polyvalence qui permet de nouveaux usages, mais exige des adaptations

La Cité se distingue, selon les occupant·es interviewé·es, par une forte multiplicité d'usages potentiels, perçue comme une qualité structurante du site.

Les espaces peuvent accueillir des activités collectives et événementielles — artistiques ou communautaires — tout en offrant des possibilités de retrait, de contemplation et de calme. Cette polyvalence se manifeste particulièrement dans des espaces comme la chapelle ou les jardins, qui peuvent être investis à la fois comme lieux de recueillement et comme espaces de rassemblement.

Cette diversité de configurations contribue à faire de la Cité un lieu de rencontre, de création et de vie qui dépasse la seule fonction de lieu de travail. Certains espaces sont d'ailleurs particulièrement valorisés pour leur confort et leur polyvalence. La salle du noviciat, aujourd'hui utilisée comme espace de cotravail, ainsi que son balcon, offrent, par exemple, des conditions propices au travail, au repos, à la préparation d'activités ou à l'accompagnement de groupes.

À l'inverse, certaines caractéristiques héritées du bâtiment influencent de manière plus contrastée l'expérience contemporaine du lieu. Des zones de circulation associées à ses anciennes fonctions hospitalières — notamment au deuxième étage — suscitent chez certain·es un sentiment d'étrangeté, voire de malaise. Leur esthétique contribue à l'impression que certaines parties de la Cité demeurent fortement ancrées dans leurs usages passés. La complexité et l'étendue du

site participent également à cette expérience : son caractère parfois labyrinthique peut représenter un défi en matière d'orientation et d'encadrement des déplacements, bien qu'il puisse aussi être mobilisé de manière ludique dans certaines activités destinées aux jeunes, notamment dans le cadre de jeux d'évasion ou d'activités organisées à l'occasion de l'Halloween.

La polyvalence du site ne signifie toutefois pas que tous les espaces soient également adaptés aux usages qui s'y développent. Les besoins associés à la création, à la préproduction et à la diffusion diffèrent notamment en matière de durée d'occupation, d'intimité, d'équipement et de disponibilité des lieux. Pour certain-es occupant-es, ces exigences peuvent conduire à des occupations plus intensives de certains espaces et susciter des perceptions de déséquilibre, même lorsqu'elles répondent à des besoins réels de création ou de diffusion.

Certaines pratiques, particulièrement dans les arts vivants, comme la danse ou le théâtre, doivent également composer avec des infrastructures qui n'ont pas été conçues pour elles, notamment en ce qui concerne la qualité des sols, l'équipement ou la configuration des espaces. De même, les exigences associées à la protection du patrimoine peuvent limiter certaines transformations ou nécessiter des adaptations particulières. Si ces contraintes sont généralement comprises, elles peuvent néanmoins conduire les organismes à ajuster leurs activités ou leur programmation.

Les résultats montrent ainsi que l'accueil de nouveaux usages dans un ensemble patrimonial ne repose pas sur la transformation complète des espaces, mais sur la recherche d'un équilibre entre leur préservation et leur capacité d'adaptation. Des aménagements temporaires, modulables ou évolutifs peuvent, à cet égard, permettre de répondre à de nouveaux besoins sans effacer les caractéristiques du lieu.

Des conditions matérielles et organisationnelles qui conditionnent les possibilités d'usage

Au-delà de la configuration des espaces, plusieurs conditions matérielles influencent concrètement leurs possibilités d'occupation. Les enjeux de température sont particulièrement présents dans les entretiens. En période estivale, l'absence de climatisation rend certains espaces difficilement utilisables et a pu entraîner des malaises physiques lors d'activités. À l'inverse, en hiver, les conditions de chauffage nécessitent parfois des ajustements importants et peuvent conduire certain-es occupant-es à renoncer ponctuellement à utiliser certains lieux.

D'autres besoins liés au fonctionnement quotidien sont également évoqués, notamment l'accès à une connexion Wi-Fi fiable, l'entretien des installations ou certains problèmes techniques. Pris isolément, ces enjeux peuvent sembler relever de la gestion courante du bâtiment ; ils ont néanmoins des effets directs sur la capacité des organismes

à maintenir leurs activités et à investir durablement les espaces.

L'accessibilité universelle constitue un enjeu particulièrement important. L'absence ou l'insuffisance de certains aménagements a limité l'accès à certains espaces pour les personnes à mobilité réduite, les familles avec enfants ou les personnes devant transporter du matériel. Cette situation a parfois conduit à recourir à des solutions temporaires, notamment au monte-charge. Si certaines améliorations ont été apportées au fil du projet, les conditions d'accès demeurent inégales selon les espaces.

L'ouverture du site à une diversité de publics dépend ainsi non seulement de sa programmation et de sa vocation d'accueil, mais également de la possibilité matérielle d'y entrer, d'y circuler et d'y participer.

La circulation et l'orientation constituent également des enjeux dans un ensemble aussi vaste et complexe. La multiplicité des entrées, certaines restrictions d'accès, le verrouillage de portes ou encore les lacunes de signalétique peuvent rendre les déplacements difficiles pour les personnes qui connaissent peu le site. Ces difficultés deviennent particulièrement visibles lors des événements, lorsque les informations concernant l'entrée, la salle ou l'organisme responsable ne sont pas suffisamment claires. Le personnel de sécurité se trouve

alors fréquemment appelé à assurer une fonction d'accueil et d'orientation, en plus de ses responsabilités habituelles.

Plus largement, l'ouverture du site et la multiplicité de ses accès posent également des défis en matière de sécurité et de gestion des flux. Ceux-ci nécessitent de trouver un équilibre entre, d'une part, le maintien d'un lieu accessible et accueillant et, d'autre part, la mise en place de conditions permettant aux différents publics et organismes de l'occuper en toute sécurité.

Enfin, la possibilité d'améliorer ou d'adapter les espaces demeure encadrée par des procédures d'autorisation et par les exigences associées à la protection du patrimoine. Qu'il s'agisse d'installer des équipements, d'adapter le mobilier ou l'éclairage, ou encore d'améliorer les conditions de température, plusieurs démarches nécessitent des validations préalables. Comme évoqué dans la section sur la gouvernance, ces procédures peuvent être perçues comme contraignantes, notamment lorsque les organismes considèrent que certaines interventions pourraient être réalisées sans porter atteinte au caractère patrimonial du site.

Ces constats font apparaître une tension centrale dans la transformation de la Cité : **préserver les caractéristiques d'un ensemble patrimonial tout en permettant les adaptations nécessaires à son occupation par de nouveaux usages et de nouveaux publics.** Les conditions matérielles ne

constituent donc pas un enjeu périphérique à la cohabitation étudiée ; elles contribuent directement à déterminer ce qu'il est possible de faire dans le lieu, qui peut effectivement y prendre place et dans quelles conditions.

4.2 Constats spécifiques à certains espaces

Les constats transversaux présentés jusqu'ici montrent que la cohabitation entre l'héritage religieux et patrimonial de la Cité et les nouveaux usages repose sur un ensemble de dimensions étroitement liées : significations attribuées au lieu, possibilités d'appropriation, relations entre occupant-es, modalités de gouvernance et conditions matérielles d'occupation. **Ces enjeux ne prennent toutefois pas la même forme selon les espaces de la Cité.**

La configuration, l'histoire, la charge symbolique et les usages propres à chaque lieu influencent les formes d'appropriation qui peuvent s'y développer, les tensions qui y apparaissent et les ajustements nécessaires. La chapelle, les jardins et la Salle des communautés constituent à cet égard trois espaces particulièrement significatifs, qui permettent d'observer de manière plus concrète comment s'articulent préservation patrimoniale, ouverture à de nouveaux publics et diversification des usages.

4.2.1 La Chapelle

Reconfiguration du sens d'un lieu désacralisé

Le respect de la vocation historique de la chapelle de la Sainte-Famille et de la Sainte-Trinité dans ses usages actuels et futurs apparaît comme un enjeu central des réflexions entourant cet espace. Tout en acceptant ses nouveaux usages, il est souhaité que son histoire, ses symboles et son patrimoine soient respectés et valorisés. Un attachement fort est manifesté à son égard, à la fois comme lieu physique et comme porteur de sens.

Autrefois, cette chapelle était un lieu de culte, mais aussi un espace méditatif de recueillement, de paix et de beauté, associé à une fonction de soin. Ouverte aux patient-es de l'Hôtel-Dieu, indépendamment de leur rapport à la religion, elle était décrite comme un lieu permettant d'accueillir la souffrance. Elle a également constitué, historiquement, un espace vivant, marqué par des rassemblements et des événements portés par les religieuses.

Aujourd'hui, bien que désacralisée en 2019, la chapelle demeure fortement marquée par une présence symbolique et sensible qui dépasse son statut formel. L'expérience du lieu, souvent décrite comme « magique » ou hors du commun, continue d'imprégner les usages, indépendamment du rapport individuel à la religion ou à la spiritualité.

Cette persistance s'exprime notamment à travers une reconfiguration de la sacralité. Pour certain-es, celle-ci se transforme et se déplace vers une dimension relationnelle et communautaire, où le fait d'être ensemble

devient en soi « sacré ». Dans cette perspective, la chapelle est moins envisagée comme un lieu religieux que comme un espace investi collectivement, dont la valeur repose sur les usages et les expériences qu'il rend possibles.

L'« expérience particulière » de circuler dans cet espace, combinée à ses qualités architecturales — à la fois grandioses et enveloppantes —, contribue à une appropriation croissante de la chapelle pour des événements portés par les organismes occupants. Elle évoque une diversité de sentiments, source de joie et de bien-être, pouvant susciter des souvenirs heureux, une certaine nostalgie ou encore le sentiment d'un chez-soi dont il importe de prendre soin collectivement.

Parallèlement, une religiosité plus traditionnelle persiste chez certain·es occupant·es. À cet égard, deux éléments ressortent. D'une part, il est mentionné que la chapelle peut encore être investie comme lieu de prière, malgré sa désacralisation. D'autre part, elle se distingue des autres espaces de la Cité-des-Hospitalières par la persistance, en son sein, d'un esprit religieux encore fortement porté par l'imaginaire et l'iconographie :

« On est vraiment dans ce que je considère un peu la maison de Dieu ». Personne interviewée.

Tensions d'appropriation et reconnaissance

Ces deux conceptions de la sacralité — l'une renouvelée et laïque, l'autre plus traditionnelle — peuvent entrer en tension, en particulier dans l'expérience de personnes issues de communautés historiquement marginalisées par l'Église. À cet égard, il est mentionné que certaines personnes de la communauté 2SLGBTQIA+ ne souhaitent pas s'investir dans ce type d'espace, perçu comme trop inconfortable.

Le vitrail situé à l'entrée de la chapelle constitue un point nodal et tangible de ces tensions. Intitulé « Première messe à Ville-Marie (1642) », il met en scène une rencontre romancée entre des Européens et des personnes autochtones, représentées selon des codes stéréotypés (torse nu, teinte de peau homogénéisée, cheveux longs parfois ornés de plumes). Cette iconographie est perçue comme violente par plusieurs personnes, notamment autochtones ou œuvrant auprès de ces communautés. Néanmoins, il n'a jamais été question de son retrait, en raison de son caractère patrimonial et de son intégration à l'architecture de la chapelle.

Ces tensions sont toutefois nuancées par les observations issues de la visite guidée organisée dans le cadre de l'atelier de cocréation. Le rapport au lieu exprimé par les participant·es — en grande majorité autochtones — s'est révélé plus complexe qu'anticipé. Alors qu'un certain malaise pouvait être attendu face à un espace fortement marqué par l'iconographie catholique, aucun rejet explicite du

caractère religieux de la chapelle n'a été observé. L'expérience a plutôt suscité curiosité, intérêt et, chez certain-es, une forme d'émerveillement devant le lieu et son atmosphère empreinte de solennité. Plusieurs personnes se sont engagées activement dans la visite, en prenant des photographies, en observant attentivement les éléments architecturaux ou encore en s'installant à l'orgue. Certains gestes à caractère religieux, comme le signe de croix au moment d'entrer dans la chapelle, ont également été observés.

Ainsi, le caractère historiquement religieux du lieu n'apparaît pas, en soi, comme un obstacle à son appropriation. C'est plutôt l'absence de reconnaissance et de contextualisation — en particulier en ce qui concerne le vitrail — qui semble limiter l'engagement de certaines personnes autochtones envers l'espace

et, par extension, nuire aux démarches de réconciliation, identifiées comme l'une des sept lignes directrices par la Ville de Montréal et les personnes montréalaises consultées au début du projet transitoire.

Dans cette perspective, différentes pistes ont été évoquées, notamment l'installation d'un dispositif de médiation — telle qu'une plaque — visant à reconnaître le caractère potentiellement choquant du vitrail et à en contextualiser la présence, ainsi que le renforcement des liens entre la CDH et des organismes engagés dans des démarches de réconciliation.

Par ailleurs, la période d'inoccupation de la chapelle, avant l'arrivée d'Entremise et le début de l'occupation transitoire, est décrite comme désolante et difficile par certaines parties prenantes du projet. Si



sa réactivation et la diversification de ses usages sont largement souhaitées, celles-ci sont néanmoins envisagées comme devant préserver une certaine cohérence avec l'histoire et l'esprit du lieu.

Dans le cas particulier de la chapelle, les valeurs associées aux Hospitalières — notamment l'accueil, le soin, la compassion et une certaine sobriété — agissent ainsi comme des repères pour apprécier les usages qui peuvent y ont lieu. Il ne s'agit pas de maintenir sa vocation religieuse, mais de veiller à ce que les nouvelles activités puissent dialoguer avec ce qui est perçu comme l'esprit du lieu. Certains usages, notamment artistiques, sont ainsi considérés comme compatibles avec cette continuité, tandis que des formes d'appropriation jugées trop brusques ou peu attentives à la mémoire de l'espace peuvent susciter davantage de réserves. Ces perceptions soulignent le besoin de balises permettant d'accompagner l'évolution des usages sans figer la chapelle dans sa fonction passée.

Enfin, au-delà du cas particulier du vitrail, la question de la continuité symbolique concerne plus largement les éléments religieux présents dans la chapelle. Pour plusieurs personnes rencontrées, l'enjeu ne consiste pas à les retirer, mais à les contextualiser. Leur maintien, accompagné d'un travail de médiation, permettrait à la fois de reconnaître les dimensions sensibles, voire violentes, de cette histoire et de préserver les éléments qui témoignent de l'héritage du lieu, notamment celui associé au soin.

Usages et conditions d'activation d'un espace patrimonial

Les usages potentiels de la chapelle sont multiples. Le grand potentiel de cet espace, notamment en raison de la hauteur sous plafond et de la qualité de l'acoustique, a été largement reconnu lors de l'atelier de cocréation.

Différentes vocations ont été évoquées, telles qu'un usage muséal ou une bibliothèque. Toutefois, ces options ne font pas consensus : la chapelle est jugée trop vaste pour certains usages, et sa fragmentation pourrait nuire à sa valorisation. De plus, l'instauration d'un usage permanent limiterait son accessibilité pour des usages ponctuels.

Actuellement, la chapelle est principalement utilisée comme lieu de création et de diffusion artistique. Cet usage est particulièrement valorisé, notamment par des organismes ayant souffert du manque d'espaces de diffusion, car il permet une plus grande maîtrise des conditions de présentation et soutient le développement de projets ambitieux. Dans certains cas, le potentiel de la chapelle a même contribué à la création d'organisations générant des retombées positives pour des communautés minorisées.

Les usages artistiques sont ainsi largement priorités, une perception également exprimée dans le dispositif interactif : « The chapel is a beautiful space that can be turned into an art performance space. » L'organisation de résidences artistiques

ponctuelles est également envisagée comme une avenue prometteuse. À terme, la chapelle pourrait être intégrée au programme culturel de Montréal.

Cependant, ce potentiel s'accompagne de contraintes importantes. Le caractère patrimonial du lieu limite toute modification structurelle, ce qui engendre des défis techniques, notamment en matière d'éclairage et d'équipement scénique. L'accès au lieu est également restreint pour certains objets de grande taille.

Malgré ces contraintes, des adaptations sont possibles grâce à des équipements amovibles et mutualisés. L'acquisition d'équipements supplémentaires pourrait élargir les possibilités d'usage. Bien que ces ajustements soient parfois contraignants, ils sont aussi perçus comme sources d'inspiration dans les processus de création. L'accès à un orgue fonctionnel constitue également une ressource remarquable, méritant d'être davantage valorisée.

L'utilisation de la chapelle peut néanmoins générer des enjeux ponctuels de coordination avec les autres usages du site, notamment en matière d'horaires, d'interruptions ou de disponibilité de l'espace. Ces enjeux illustrent, à l'échelle de la chapelle, les dynamiques de coordination et d'ajustement décrites dans les constats transversaux.

4.2.2 Les jardins

Les jardins de la Cité apparaissent comme un lieu à la fois privilégié et profondément significatif. Leur accès est perçu comme une chance rare, suscitant un fort sentiment de reconnaissance. Appréciés pour leur beauté, leur calme et leur caractère inspirant, ils constituent un espace propice à la marche, à la contemplation et au ressourcement, certains les décrivant même comme leur lieu préféré sur le site.

Cette appréciation s'inscrit dans une forte dimension patrimoniale et symbolique à l'échelle montréalaise. Les jardins sont reconnus comme un site historique d'exception, dont l'aménagement témoigne d'une intention particulière, pensée dès l'origine pour le repos et la sécurité des sœurs. Leur caractère rare en milieu urbain, ainsi que la valeur patrimoniale de leurs composantes — notamment le mur d'enceinte —, renforcent l'idée qu'ils doivent demeurer un lieu de recueillement, dont l'accès est encadré.

Parallèlement, les jardins sont investis comme un espace de possibilités, où se déploient des usages variés et porteurs de sens. Ils accueillent notamment des initiatives culturelles et communautaires, telles que des visites, des activités muséales ou des moments de création. L'appropriation du lieu par des jeunes, notamment autochtones, est perçue très positivement : le jardin devient alors un espace sécuritaire où il est possible d'être, de se reposer, de partager et de se retrouver. Plus largement, les jardins favorisent les rencontres entre occupant-es et contribuent, pour certain-es, à atténuer

la perception du caractère religieux du site en offrant un cadre vivant, ouvert et propice à d'autres formes d'appropriation. Cette dimension est d'ailleurs ressortie lors de l'atelier de cocréation, faisant référence aux activités dans le jardin menées par Santropol Roulant auprès des personnes en situation d'itinérance, parmi lesquelles plusieurs personnes autochtones.

Le site est ainsi perçu comme porteur d'un potentiel encore à développer, notamment à travers de nouveaux usages collectifs conciliant activation et préservation patrimoniale. Plusieurs pistes ont été évoquées, dont la redynamisation de la vocation nourricière des jardins — en écho à leur usage historique à l'époque des Hospitalières —, le déploiement de dispositifs de diffusion artistique écoresponsables, la création d'un jardin thérapeutique, la mise en

place de cercles de partage en nature, ainsi que la valorisation du site comme espace de préservation de la biodiversité.

Des projets en cours, comme l'aménagement d'un espace extérieur de type « théâtre de cour », léger et saisonnier, illustrent cette volonté d'activer les lieux de manière inclusive, durable et accessible, tout en soutenant la création artistique.

Dans cette perspective, les jardins pourraient également être davantage investis comme espace de partage, de contemplation et de mise en valeur du patrimoine, notamment en rendant plus explicites leur histoire et les raisons de leur protection. Actuellement perçus comme sous-utilisés — en décalage avec certains usages passés, notamment récréatifs chez les sœurs —, leur activation demeure toutefois conditionnée par des



améliorations concrètes. Le manque d'infrastructures de base, telles que des fontaines à eau et des installations sanitaires, constitue un frein important, en particulier pour l'accueil de groupes, d'enfants et pour une occupation prolongée du site.

4.2.3 La salle de communauté

Un espace polyvalent favorisant la diversité des usages et des publics

La salle de communauté occupe une place centrale dans les dynamiques d'usage de la Cité-des-Hospitalières.

La salle de communauté se distingue comme un espace offrant une grande diversité de possibilités d'usage. Elle est perçue comme un lieu accueillant, où les personnes se sentent à l'aise pour organiser une variété d'événements inscrits dans la programmation des organismes : théâtre, cinéma, conférences, activités de développement personnel, installations artistiques ou encore événements littéraires multilingues. La quiétude de cet espace est d'ailleurs considérée comme favorable au geste artistique.

Par ailleurs, la salle est également mobilisée pour des activités plus informelles ou internes (fêtes, telles que Noël ou Halloween, conseils de jeunes, entre autres), ce qui renforce son rôle en tant qu'espace de vie collective. Grâce à sa configuration flexible, l'ambiance peut être adaptée en fonction des usages, notamment par l'ajout de mobilier permettant

de créer un cadre plus convivial (sofas, tapis, etc.).

Cette polyvalence contribue, d'une part, à réunir des publics diversifiés qui, autrement, ne se croiseraient pas. Selon certains organismes, elle a également permis d'augmenter de manière significative la fréquentation de leurs activités.

D'autre part, certaines initiatives mettent en évidence le potentiel distinctif de la salle en matière de visibilité de cultures peu représentées et de création d'espaces de transmission, en cohérence avec des objectifs de reconnaissance, de dialogue interculturel et de participation. À titre d'exemple, l'accueil annuel d'une performance des étudiant·es de Nunavik Sivunitsavut permet de valoriser des pratiques culturelles inuit (chant de gorge, danse au tambour).

Entre polyvalence et définition d'une vocation

Les réflexions actuelles portent sur la nécessité de mieux définir la vocation de la salle, notamment en clarifiant les types d'usages à prioriser. Cette question soulève des tensions entre différents besoins : d'un côté, la volonté de soutenir des activités de diffusion culturelle et artistique accessibles au public ; de l'autre, le souci de préserver un accès pour des initiatives internes ou plus ciblées, qui ne relèvent pas nécessairement de la diffusion.

Ce débat, porté notamment par le comité Art vivant, met en lumière un enjeu central lié à la rareté de cet espace. La définition d'une vocation plus précise est perçue à la fois comme un levier de structuration et comme un risque d'exclusion pour certaines pratiques ou certains groupes. Elle souligne ainsi la nécessité de trouver un équilibre entre ouverture, accessibilité et diversité des usages.

4.3 Les liens avec la communauté voisine de Milton-Parc

Après avoir examiné la manière dont les enjeux de cohabitation se déclinent dans certains espaces de la Cité, l'analyse invite à élargir l'échelle pour considérer les relations entre le site et son environnement immédiat. La Cité-des-Hospitalières s'inscrit en effet à la fois dans une vocation montréalaise et dans un quartier marqué par une histoire, des besoins et des dynamiques sociales propres. Les entretiens, notamment, permettent ainsi d'interroger la manière dont son ouverture et sa requalification s'articulent avec les attentes et les réalités de la communauté voisine de Milton-Parc.³

4.3.1 Un positionnement entre ancrage local et portée montréalaise

La Cité-des-Hospitalières en transition s'inscrit dans une portée montréalaise qui dépasse le seul cadre du quartier. Relevant de la Ville de Montréal plutôt que d'une instance locale, elle se situe ainsi à une échelle intermédiaire, entre ancrage de proximité et vocation élargie.

Dans ce contexte, le projet transitoire cherche néanmoins à maintenir un lien et un dialogue avec la communauté avoisinante, notamment celle de Milton-Parc, qui se distingue par une histoire militante, engagée et solidaire. Toutefois, faute de temps et de ressources, Entremise a choisi de prioriser le renforcement de la communauté interne afin de constituer un noyau solide, en mesure, par la suite, de développer des liens avec l'extérieur et d'assurer le rayonnement du site.

Par ailleurs, d'après les témoignages recueillis, les espaces de la Cité-des-Hospitalières — dont la chapelle et le monastère — seraient aujourd'hui beaucoup plus ouverts au public depuis leur acquisition par la Ville de Montréal. Auparavant, ils étaient principalement accessibles lors des messes, de visites organisées par le Musée ou de rares concerts. Cette ouverture accrue ne se traduit toutefois pas nécessairement par un sentiment d'accessibilité ou d'appartenance chez les personnes vivant à proximité.

3. Milton-Parc est un quartier situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, au centre de Montréal, à proximité immédiate du centre-ville, de l'Université McGill et du parc du Mont-Royal. Il se distingue notamment par un fort tissu associatif et communautaire, ainsi que par un important ensemble de coopératives d'habitation, tous deux largement hérités des mobilisations citoyennes et des luttes urbaines des années 1970. <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/combat-pour-milton-parc-les-annees-1980-le-deuxieme-temps> <https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/le-quartier-milton-parc-theatre-dune-vie-urbaine-en-mutation>

Une communauté locale mobilisée, aux attentes et réalités contrastées

Les membres de la communauté de Milton-Parc connaissent bien la Cité-des-Hospitalières en tant que lieu emblématique du quartier, celui-ci occupant une place importante dans son identité et son histoire, notamment en lien avec Jeanne Mance. Au-delà de sa valeur patrimoniale, la Cité est également perçue comme une occasion de répondre à certains besoins encore insuffisamment comblés dans le quartier, comme en témoigne la mise en place, à l'été 2025, d'une table de quartier propre à Milton-Parc, distincte de celle du Plateau-Mont-Royal.

Les membres de la communauté voisine rencontrés expriment ainsi un fort intérêt pour l'avenir du projet d'occupation transitoire.

Certaines personnes souhaitent même la mise en place d'un conseil d'administration réunissant des représentantes des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, des occupant-es, de la Ville ainsi qu'une composante citoyenne, afin d'assurer une plus grande transparence et de maintenir un lien avec la communauté.

Cet intérêt ne signifie toutefois pas que la communauté locale forme un ensemble homogène. Le quartier est marqué par des dynamiques contrastées entre une population relativement stable et historiquement engagée et une importante population étudiante plus transitoire, perçue par certain-es comme moins investie dans les enjeux sociaux du quartier et à laquelle est parfois attribué un rôle dans la hausse des loyers. Par ailleurs, le quartier se caractérise par une présence importante de personnes en



situation de précarité ou d'itinérance, parmi lesquelles plusieurs personnes autochtones. Ces réalités différentes se traduisent par des besoins, des attentes et des rapports au site qui ne sont pas nécessairement les mêmes.

Les entretiens montrent également que **le patrimoine constitue lui-même un objet de perception et de discussion au sein de la communauté voisine**. Si la Cité est largement valorisée pour sa valeur historique et patrimoniale, certaines composantes du lieu suscitent des rapports plus ambivalents. Le caractère religieux du site, en particulier, peut être associé à la fois à une histoire porteuse de sens, de soin et d'inspiration et, pour certaines personnes, à des mémoires plus difficiles, notamment en lien avec les violences coloniales associées à l'Église.

Ces perspectives soulignent l'importance de ne pas considérer le patrimoine comme un registre consensuel ou uniforme. Sa signification varie selon les expériences et les trajectoires des personnes rencontrées. Pour certaines populations confrontées à des réalités de précarité ou d'itinérance, les enjeux symboliques liés au patrimoine peuvent par ailleurs apparaître secondaires face à des besoins plus immédiats en matière d'espaces, de services ou de ressources.

4.3.2 Un site davantage ouvert, mais encore peu visible et lisible

Malgré l'ouverture accrue du site au cours des dernières années et sa forte présence dans l'imaginaire du quartier, les entretiens

mettent en évidence un décalage entre cette ouverture et la manière dont elle est effectivement perçue par la communauté avoisinante. Le principal enjeu soulevé concerne la faible connaissance des organismes occupant la Cité ainsi que des activités qui s'y déroulent aujourd'hui.

La majorité des activités ayant lieu à l'intérieur de l'immeuble ou derrière les murs du site, elles demeurent peu visibles. En l'absence de canaux de communication directs, la Cité peut encore être perçue comme fermée, difficilement accessible, voire inoccupée. Les personnes rencontrées au sein de la communauté voisine disent ainsi ne pas toujours se sentir invitées, ayant rarement été informées ou sollicitées.

Même lors de visites, l'expérience peut être jugée difficile : les entrées sont peu visibles, les indications dispersées et la localisation des activités parfois imprécise. Les personnes ne savent pas toujours où se rendre, même lorsqu'elles participent à un événement spécifique. Ces difficultés montrent que l'ouverture du site ne dépend pas seulement de la possibilité formelle d'y accéder, mais également de la manière dont cette ouverture est rendue visible, compréhensible et accueillante.

Dans ce contexte, plusieurs pistes ont été évoquées afin de mieux informer les visiteur·euses et de renforcer les modalités d'accueil. Elles vont des médias communautaires, comme la radio, aux outils numériques, notamment les groupes

Facebook, en passant par des supports physiques, tels que des babillards extérieurs. L'activation des espaces extérieurs est également perçue comme un levier permettant de rendre le lieu plus visible et accueillant.

4.3.3 Des usages projetés révélateurs des besoins sociaux et des aspirations collectives

Ce souhait d'une relation plus étroite avec la Cité se traduit également dans les nombreux usages envisagés par les personnes rencontrées. Les propositions formulées reflètent à la fois les besoins sociaux identifiés dans le quartier et le désir de voir la Cité demeurer un espace culturel, communautaire et collectif accessible à une diversité de populations.

Une première série de propositions concerne directement les besoins sociaux et de proximité : logements pour les personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité, logements pour les personnes âgées, maison des jeunes, garderie, bibliothèque, espaces consacrés à la sécurité alimentaire, cuisines collectives ou encore camps de jour.

D'autres propositions concernent davantage les fonctions culturelles, artistiques et collectives du site : salle de concert, ateliers abordables pour les artistes et les artisan·es, salles d'exposition, résidences artistiques, espaces communautaires, lieux de rassemblement, cafés communautaires, salles d'étude ou espaces locatifs.

Les espaces extérieurs sont également envisagés comme des ressources importantes. L'agriculture urbaine, la création d'un jardin accessible comme espace sécuritaire, les activités sportives ou encore des ateliers de guérison avec les peuples autochtones figurent parmi les usages évoqués.

Enfin, plusieurs améliorations concrètes ont été identifiées afin de faciliter la fréquentation du site et de soutenir une diversité de publics, notamment un accès plus flexible au bâtiment, des installations sanitaires accessibles depuis l'extérieur, des fontaines d'eau potable, la climatisation, une connexion Wi-Fi de meilleure qualité, des produits menstruels gratuits, des tables à langer ainsi qu'une salle d'allaitement.

Dans l'ensemble, cette diversité de propositions montre que les attentes de la communauté voisine envers la Cité ne se réduisent pas à une vocation unique. Elles traduisent plutôt le souhait de voir le site articuler fonctions culturelles et communautaires, tout en demeurant accessible et attentif aux besoins du quartier.

● 5. VERS UN PROTOCOLE INCLUSIF DE COHABITATION

5.1 Du constat au protocole

Le protocole inclusif de cohabitation présenté ici constitue une formalisation, par l'équipe de recherche, des constats, besoins, tensions, usages souhaités et pistes d'action ayant émergé des différents dispositifs de la recherche.

Ainsi, les résultats montrent que la cohabitation entre l'héritage religieux et patrimonial de la Cité-des-Hospitalières et les nouveaux usages ne repose ni sur l'effacement du passé ni sur le maintien à l'identique des fonctions historiques du site. Elle se construit plutôt à travers une série d'ajustements permettant de reconnaître les significations et les mémoires associées au lieu, tout en laissant place à de nouvelles formes d'usage, d'appropriation et de participation.

Cette cohabitation repose également sur des conditions sociales, relationnelles, institutionnelles et matérielles. L'ouverture d'un espace ne garantit pas, à elle seule, son appropriation; la polyvalence des usages suppose des mécanismes de coordination; la reconnaissance du patrimoine nécessite parfois un travail de contextualisation; et la participation de différents publics dépend à la fois de leur capacité à se sentir légitimes

dans le lieu et des conditions concrètes permettant d'y accéder et de l'investir.

Le protocole proposé s'organise ainsi autour de 7 principes interdépendants. Ceux-ci ne constituent pas des règles fixes, mais des balises permettant d'orienter les décisions futures et d'accompagner l'évolution des usages.

5.2 Principes et balises de cohabitation

Principe 1 — Faire du patrimoine un cadre vivant : reconnaître, contextualiser et réinterpréter

Le caractère religieux et patrimonial de la Cité constitue l'une de ses principales singularités. Les résultats montrent toutefois que sa préservation ne suppose ni de figer les usages dans les fonctions historiques du site ni, à l'inverse, d'en neutraliser les traces. L'enjeu consiste plutôt à considérer le patrimoine comme un **cadre vivant**, susceptible d'être reconnu, interprété et réinvesti à partir des réalités contemporaines.

Certaines valeurs historiquement associées aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph — notamment le soin, l'accueil, l'at-

tention aux autres, la solidarité et le service à la population — peuvent à cet égard continuer à agir comme des repères, à condition d’être réinterprétées dans un cadre désormais laïque et pluraliste. Elles ne devraient pas déterminer la nature des activités autorisées, mais contribuer à orienter une attention portée aux manières d’occuper le lieu et aux relations qui s’y développent.

Cette continuité suppose parallèlement de reconnaître que certaines traces du passé sont porteuses de significations différentes, voire conflictuelles. Leur présence peut susciter de l’attachement ou de l’inspiration, mais également de l’inconfort ou rappeler des violences historiques, notamment pour des communautés ayant entretenu des rapports difficiles avec les institutions religieuses.

Dans cette perspective, le protocole propose de :

- Préserver et rendre lisibles les principales strates historiques et symboliques du site plutôt que de chercher à les effacer.
- Développer des dispositifs de médiation et de contextualisation — parcours d’interprétation, signalétique, outils numériques, interventions artistiques ou activités de médiation — permettant d’accompagner la lecture du patrimoine existant.
- Reconnaître explicitement les dimensions sensibles ou conflictuelles de certaines traces historiques, en favorisant leur mise en dialogue par des dispositifs de contex-

tualisation plutôt que leur neutralisation ou leur effacement.

- Élaborer ces démarches de médiation et de contextualisation en dialogue avec les personnes et les communautés directement concernées par ces héritages, notamment les communautés autochtones et d’autres groupes historiquement marginalisés, afin de ne pas présumer de leurs expériences, de leurs besoins ou des formes de reconnaissance jugées pertinentes.
- Soutenir des projets artistiques, culturels, sociaux ou communautaires capables d’entrer en relation avec le caractère du lieu sans être contraints d’en reproduire les fonctions historiques.

Principe 2 — Faire de l’ouverture une possibilité réelle d’appropriation

Les résultats montrent que l’ouverture formelle du site ne suffit pas à produire une appropriation inclusive. Il est possible d’avoir accès à un lieu sans pour autant s’y sentir légitime, accueilli ou en mesure d’y inscrire ses propres pratiques et significations.

Le caractère inclusif de la cohabitation repose donc sur la capacité de la Cité à accueillir une diversité de rapports au lieu, y compris des rapports marqués par l’inconfort, la distance ou la nécessité de se réapproprier progressivement un espace historiquement conçu pour d’autres populations.

La disponibilité d'espaces stables, accessibles et identifiables apparaît particulièrement importante pour des organismes et des communautés qui disposent de peu de lieux où développer leurs activités. Elle peut soutenir la continuité des pratiques, réduire les obstacles liés à la recherche d'espaces et favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance, voire d'un « chez-soi ».

Ces résultats invitent ainsi à privilégier les orientations suivantes :

- Préserver la disponibilité d'espaces pour des pratiques artistiques, sociales et communautaires, notamment pour des organismes et des groupes disposant de peu de lieux adaptés.
- Soutenir les formes de réappropriation déjà présentes dans le site, qu'elles passent par les pratiques culturelles, les langues, les usages symboliques ou la transformation des ambiances.
- Reconnaître la pluralité des rapports au patrimoine, y compris les expériences d'inconfort ou de malaise.
- Maintenir, lorsque cela est pertinent, des espaces permettant à certains groupes de développer leurs activités dans un environnement sécurisant et relativement autonome.
- Adapter les modalités d'accueil et d'encadrement aux réalités de certains publics, notamment les jeunes.

Une attention particulière aux démarches de réconciliation et de réappropriation autochtones

Les contributions recueillies montrent que les démarches de réconciliation gagneraient également à se traduire par des formes d'engagement concrètes permettant aux personnes et aux organismes autochtones d'inscrire leur présence, leurs pratiques et leurs propres significations dans le site. Les pistes formulées ne constituent pas un modèle à appliquer de manière uniforme, mais des possibilités à discuter et à développer avec les personnes et les organismes directement concernés.

- Parmi les pistes évoquées figurent notamment :
- Soutenir l'occupation durable et, lorsque les conditions le permettent, gratuite ou fortement accessible d'espaces par des organismes autochtones, notamment dans une perspective de land back.
- Faciliter l'accès aux espaces extérieurs, particulièrement aux jardins, pour des usages culturels, collectifs ou cérémoniels, dans le respect des conditions de sécurité et de préservation du site ;
- Permettre, lorsqu'elles sont souhaitées et portées par les communautés concernées, l'installation temporaire ou durable de structures culturellement significatives, comme un tupik.

- Développer des partenariats durables avec des organismes autochtones et prévoir, lorsque les ressources le permettent, des formes de soutien matériel ou financier permettant leur participation et la réalisation de leurs initiatives ;
- Inscrire ces démarches dans une logique de dialogue continu avec les personnes et les organismes concernés, plutôt que dans des interventions définies à leur place.
- Préciser les principales modalités d'usage des espaces, notamment les conditions d'accès, les niveaux sonores, les besoins d'intimité, les durées d'occupation et les types d'activités accueillies.
- Améliorer les systèmes de réservation et rendre les calendriers d'usage plus accessibles et lisibles.
- Identifier les situations où certains usages plus intensifs nécessitent une coordination particulière.

Principe 3 — Préserver la polyvalence tout en donnant des balises aux usages

La polyvalence constitue l'une des principales ressources de la Cité. Elle permet à un même espace d'accueillir des fonctions différentes — création, diffusion, rencontre, travail, contemplation, activités communautaires, entre autres — et favorise ainsi une diversité de publics et de formes d'appropriation.

Cette polyvalence peut toutefois générer des tensions lorsque les besoins diffèrent en matière de durée d'occupation, de niveaux sonores, d'intimité, d'équipement ou de disponibilité des espaces. L'enjeu n'est donc pas de supprimer ces différences, mais de disposer de balises suffisamment claires pour permettre leur articulation sans rigidifier le fonctionnement du site.

Afin de préserver cette souplesse tout en encadrant les usages, plusieurs balises peuvent être retenues :

- Conserver une marge d'ajustement et de négociation entre les occupant·es plutôt que de répondre à chaque difficulté par l'ajout de nouvelles règles.
- Favoriser, lorsque la vocation d'un espace demeure ouverte, des usages temporaires et réversibles permettant de tester différentes possibilités.
- Éviter, lorsque cela est possible, qu'une spécialisation permanente d'un espace empêche d'autres formes d'usage ou d'appropriation.
- Poursuivre la mutualisation des équipements et des ressources entre organismes.

Principe 4 — Soutenir les relations, la médiation et le soin des tensions

Les résultats montrent que la vie collective à la Cité repose largement sur la qualité des relations entre occupant·es, sur la confiance et sur une multitude d'ajustements informels. Les rencontres spontanées, les événements conviviaux et les collaborations interpersonnelles jouent un rôle important dans la formation d'un sentiment de communauté.

Cette informalité constitue une force, mais elle peut également produire de la fragmentation lorsque les occasions de rencontre reposent uniquement sur les initiatives individuelles. Les tensions liées aux usages, aux responsabilités ou aux significations attribuées au lieu doivent par ailleurs être reconnues comme inhérentes à la vie collective plutôt que considérées comme des dysfonctionnements exceptionnels.

Cette approche suppose notamment de :

- Maintenir et développer des espaces favorisant les rencontres spontanées et ne reposant pas systématiquement sur une logique de réservation.
- Aménager des lieux conviviaux favorisant la présence informelle, notamment une cuisine plus accueillante ou des espaces plus intimes, de type « cocon ».
- Soutenir des rencontres simples et récurrentes entre occupant·es, par exemple un rendez-vous mensuel à jour fixe, reposant

sur une participation volontaire et peu contraignante.

- Favoriser également des initiatives à plus petite échelle, par étage, secteur ou proximité, afin de réduire l'isolement de certains groupes.
- Identifier des personnes-ressources susceptibles de faciliter les mises en relation et les ajustements.
- Reconnaître les tensions liées aux usages, aux responsabilités ou aux significations symboliques comme des dimensions normales de la cohabitation.
- Développer des mécanismes de « soin des conflits » fondés sur l'écoute, le dialogue, la médiation et l'accompagnement, afin de permettre l'expression des désaccords, d'éviter leur invisibilisation et de limiter la reproduction de rapports de pouvoir ou d'exclusion.
- Clarifier les responsabilités liées à l'entretien, à l'organisation des événements et au partage des espaces communs sans alourdir excessivement le fonctionnement collectif.

Principe 5 — Assurer une gouvernance participative, souple et lisible

Une gouvernance inclusive ne suppose pas que toutes les personnes participent de la même manière ni avec la même intensité. Les résultats montrent au contraire que les

niveaux d'engagement varient en fonction du temps disponible, de la présence sur le site, des fonctions professionnelles ou du degré d'attachement au projet collectif.

L'enjeu est donc de permettre différents degrés de participation tout en évitant que certains groupes soient systématiquement absents des espaces où se prennent les décisions qui les concernent.

La gouvernance repose également sur des fonctions de coordination et de médiation qui ont été largement portées par Entremise pendant la phase transitoire du projet. Leur continuité apparaît particulièrement importante dans un contexte de transformation du modèle de gestion. Ces résultats invitent à renforcer les modalités suivantes :

- Rendre plus lisibles les instances, les règles et les mécanismes de décision du site.
- Développer des outils synthétiques et accessibles permettant aux personnes nouvellement arrivées de comprendre rapidement son fonctionnement.
- Prévoir différentes modalités de participation afin de tenir compte des contraintes temporelles et des degrés variables d'implication.
- Identifier les obstacles à la participation de certains groupes, notamment les personnes occupant des espaces de

coworking ou présentes de manière plus occasionnelle.

- Préserver une fonction clairement identifiée de coordination et de médiation capable de faire le lien entre les occupant·es, la gestion du site et la Ville.
- Anticiper la continuité des fonctions de soutien auparavant assurées par Entremise.
- Renforcer les espaces de dialogue entre les occupant·es, les gestionnaires et la Ville.
- Améliorer la transparence entourant les décisions structurantes qui affectent les conditions d'occupation.
- Renforcer la prévisibilité du projet en clarifiant, dans la mesure du possible, ses horizons temporels et les principales étapes de transformation.
- Favoriser un meilleur arrimage entre les exigences des différents services municipaux et les réalités concrètes du site.

Principe 6 — Adapter le patrimoine pour rendre les usages réellement possibles

La cohabitation entre patrimoine et nouveaux usages dépend également de la capacité du bâtiment à accueillir concrètement ces usages et les publics auxquels ils s'adressent. Les conditions matérielles ne constituent

donc pas un enjeu périphérique : elles déterminent en partie ce qu'il est possible de faire, qui peut accéder aux espaces et dans quelles conditions.

Les interventions doivent néanmoins tenir compte de la valeur patrimoniale du site. Les résultats invitent ainsi à privilégier une logique d'adaptation progressive, légère et réversible lorsque cela est possible.

Concrètement, cette capacité d'adaptation peut être soutenue par les mesures suivantes :

- Privilégier des aménagements modulables, temporaires ou réversibles permettant de répondre aux besoins contemporains sans altérer inutilement les caractéristiques patrimoniales.
- Identifier et hiérarchiser les contraintes qui limitent directement les usages, notamment les conditions de température, l'accessibilité, la circulation, la signalétique et certains besoins en équipement.
- Poursuivre les améliorations en matière d'accessibilité universelle, en accordant une attention particulière aux parcours et aux espaces les plus fréquentés.
- Améliorer la lisibilité des entrées, des parcours et des activités lors des événements.

- Disposer d'un outil centralisé et à jour indiquant les activités, les lieux et les personnes responsables, accessible notamment aux équipes d'accueil et de sécurité.
- Mutualiser les équipements lorsque cela permet d'élargir les possibilités d'usage sans multiplier les installations permanentes.
- Documenter les besoins matériels et les prioriser afin de soutenir un dialogue structuré avec la Ville.
- Favoriser, lorsque cela est possible, des améliorations pouvant être mises en œuvre à court terme sans compromettre la conservation du patrimoine.

Principe 7 — Inscrire l'ouverture de la Cité dans son environnement

La vocation montréalaise de la Cité ne s'oppose pas à son inscription dans son environnement immédiat. Les résultats montrent toutefois qu'un lieu peut être davantage ouvert au public tout en demeurant peu visible ou difficilement lisible pour les personnes vivant à proximité.

L'ouverture doit donc être rendue perceptible : elle passe par la communication, l'accueil, la visibilité des activités et la possibilité pour les communautés voisines de comprendre le projet et, dans une certaine mesure, de

prendre part aux discussions concernant son évolution.

À cet égard, le protocole propose de :

- Clarifier le positionnement de la Cité entre ancrage de proximité et vocation montréalaise.
- Développer une stratégie de communication combinant outils numériques, médias communautaires et supports physiques.
- Rendre davantage visibles les organismes présents et les activités offertes.
- Améliorer l'identification des entrées, la signalétique extérieure et l'accueil des visiteur·euses.
- Adresser ponctuellement des invitations ciblées aux organismes et aux résident·es du quartier lors d'activités susceptibles de les concerner.
- Mobiliser davantage les espaces extérieurs comme interfaces entre la Cité et son environnement.
- Prévoir des mécanismes permettant de maintenir un dialogue avec la communauté voisine sur l'évolution du site.
- Considérer les besoins sociaux et communautaires du quartier sans réduire pour autant la vocation de la Cité à une seule fonction de proximité.

5.3 Déclinaisons pour certains espaces

Les principes précédents ont vocation à s'appliquer à l'ensemble de la Cité. Les résultats montrent néanmoins que certaines balises doivent être adaptées aux caractéristiques particulières des espaces. La chapelle, les jardins et la Salle des communautés illustrent trois formes différentes d'articulation entre patrimoine, nouveaux usages et appropriation.

5.3.1 La chapelle : préserver la charge du lieu tout en permettant sa réinterprétation

La chapelle concentre de manière particulièrement forte les enjeux liés à la continuité du patrimoine religieux, à la pluralité des rapports à la sacralité et au développement de nouveaux usages artistiques et culturels.

Dans cet espace, il apparaît pertinent de :

- Engager une réflexion permettant d'expliquer les différentes significations aujourd'hui associées à la sacralité et à l'esprit du lieu, sans imposer une interprétation religieuse unique.
- Définir des balises d'usage permettant d'accompagner les activités artistiques et culturelles tout en tenant compte des valeurs et des significations historiquement associées à la chapelle.

- Contextualiser les éléments iconographiques ou religieux porteurs d'une charge sensible, notamment le vitrail, en privilégiant des dispositifs de médiation plutôt que leur effacement.
- Préserver la polyvalence de la chapelle et éviter, dans la mesure du possible, qu'une vocation permanente réduise la possibilité d'y accueillir d'autres pratiques.
- Renforcer progressivement les équipements amovibles et mutualisés nécessaires à la création et à la diffusion artistique.
- Améliorer la lisibilité des modalités d'occupation de la chapelle — horaire, activité, niveau d'intimité, personne responsable — afin de limiter les interruptions et les conflits d'usage.
- Maintenir un équilibre entre la fonction de recueillement des jardins et le développement d'usages artistiques, communautaires, nourriciers ou écologiques.
- Privilégier des interventions légères, réversibles et écologiquement sensibles.
- Soutenir des usages qui permettent de renouer avec certaines fonctions historiques des jardins, notamment leur dimension nourricière, lorsque celles-ci peuvent être réinterprétées dans un contexte contemporain.
- Développer des dispositifs de médiation permettant de mieux comprendre l'histoire, les fonctions et les principes de protection du lieu.
- Préserver les possibilités d'appropriation par différents publics, notamment les jeunes et les groupes pour lesquels les jardins peuvent constituer un espace sécurisant.
- Améliorer progressivement les infrastructures de base nécessaires à une occupation prolongée, notamment l'accès à l'eau, aux installations sanitaires et à du mobilier léger.

5.3.2 Les jardins : concilier préservation, contemplation et activation

Les jardins possèdent une forte valeur patrimoniale et symbolique et conservent une fonction importante de calme, de contemplation et de ressourcement. Ils constituent toutefois également un espace particulièrement propice à de nouvelles formes d'appropriation culturelle, écologique et communautaire.

Dans cet espace, il apparaît pertinent de :

5.3.3 La Salle des communautés : préserver une polyvalence structurante

La Salle des communautés se distingue par sa capacité à accueillir une grande diversité de pratiques, de publics et de formats. Cette polyvalence contribue à son rôle dans la vie collective de la Cité, mais soulève également des enjeux lorsqu'il s'agit d'arbitrer des demandes concurrentes.

Dans cet espace, il apparaît pertinent de :

- Définir une vocation claire mais souple, reconnaissant à la fois la fonction de diffusion culturelle et artistique de la salle et son rôle d'espace de vie collective, afin d'orienter les usages et d'arbitrer les demandes sans compromettre sa polyvalence.
- Préserver la diversité des usages comme levier de rencontre entre des publics différents et de visibilité pour des cultures ou pratiques moins représentées.
- Disposer de balises simples permettant d'arbitrer les demandes dans un contexte de rareté d'espaces pour des organismes culturels, artistiques et communautaires.
- Privilégier des aménagements légers et modulables permettant d'adapter l'ambiance et la configuration de la salle selon les activités.

- Maintenir une coordination avec les autres espaces et organismes afin de favoriser la mutualisation des ressources.

5.4 Un protocole évolutif plutôt qu'un cadre figé

Le protocole proposé ne vise pas à fixer définitivement les usages de la Cité ni à éliminer les tensions susceptibles d'accompagner son évolution. La cohabitation est envisagée ici comme un processus : elle se construit à travers l'expérimentation, les ajustements, les relations entre les personnes et la capacité du site à évoluer sans rompre avec ce qui fait sa singularité.

Les balises proposées doivent donc pouvoir être adaptées à l'évolution des usages, aux transformations du site et aux expériences des communautés qui le fréquentent. Une telle approche suppose de maintenir des espaces réguliers de retour et de discussion permettant d'identifier les difficultés émergentes, de documenter les nouvelles pratiques et d'ajuster progressivement les mécanismes de gestion.

Lorsque les conditions et les ressources le permettent, cette évolution gagnerait également à inclure les personnes et les groupes directement concernés par les transformations envisagées, particulièrement lorsque celles-ci touchent à des dimensions patrimoniales ou symboliques sensibles.

Le protocole constitue ainsi moins un ensemble de prescriptions qu'**un cadre d'orientation pour accompagner la transformation du site**. Il vise à maintenir un équilibre entre plusieurs exigences qui ne sont pas toujours spontanément compatibles : préserver sans figer, ouvrir sans effacer, accueillir sans présumer des besoins, encadrer sans rigidifier et permettre l'appropriation sans faire disparaître les mémoires du lieu.

Dans cette perspective, la cohabitation inclusive à la Cité-des-Hospitalières repose moins sur l'absence de tensions que sur la capacité collective et institutionnelle à **les reconnaître, les rendre discutables et créer les conditions permettant à des usages, des mémoires et des publics différents de trouver une place dans un même lieu patrimonial**.

CONCLUSION

Cette recherche visait à comprendre dans quelles conditions le caractère religieux et patrimonial de la Cité-des-Hospitalières peut cohabiter avec sa vocation d'ouverture, d'accueil et d'engagement envers une diversité de communautés montréalaises. Les résultats montrent que cette cohabitation ne suppose ni l'effacement de l'héritage du lieu ni le maintien à l'identique de ses fonctions passées. Elle repose plutôt sur la capacité à faire évoluer les usages tout en reconnaissant les différentes strates historiques, symboliques et matérielles qui continuent de structurer l'expérience de la Cité, dans un processus de resignification du lieu.

Dans ce cadre, **l'occupation transitoire a montré qu'un ancien ensemble religieux peut accueillir des pratiques artistiques, culturelles et communautaires diversifiées et devenir un lieu d'ancrage pour des organismes et des publics qui disposent parfois de peu d'espaces adaptés à leurs activités.** Certaines valeurs historiquement associées aux Hospitalières — notamment le soin, l'accueil, l'attention aux autres et le service à la population — trouvent ainsi de nouveaux prolongements, sans que ceux-ci impliquent le maintien d'une vocation religieuse. Cette continuité demeure toutefois traversée par une pluralité de rapports au patrimoine : ce qui constitue pour certaines personnes une source d'inspiration, d'attachement ou de mémoire peut, pour d'autres, susciter de l'inconfort ou renvoyer à des histoires marquées par l'exclusion et la violence. **L'ouverture du lieu ne suffit**

donc pas à garantir son appropriation. Cela veut dire alors que celle-ci dépend de la possibilité de s'y sentir légitime, d'y inscrire ses propres pratiques et repères et de bénéficier de conditions matérielles et relationnelles permettant une participation réelle. Les expériences recueillies, notamment auprès de personnes autochtones et de jeunes, montrent ainsi que les rapports au lieu peuvent être simultanément marqués par la distance, l'intérêt, le malaise, l'attachement et le désir de réappropriation, ce qui souligne l'importance de reconnaître et de contextualiser les dimensions sensibles du patrimoine plutôt que de chercher à les neutraliser.

La recherche met également en évidence que la cohabitation se construit dans les pratiques quotidiennes. Elle dépend des relations entre occupant-es, de la possibilité de négocier les usages, de mécanismes de médiation, d'une gouvernance suffisamment lisible et souple, mais aussi de conditions spatiales et matérielles permettant effectivement aux nouveaux usages de se déployer. La gouvernance apparaît ainsi non comme la cohabitation elle-même, mais comme l'une des conditions qui permettent d'en organiser les ajustements. Ces enjeux prennent des formes différentes selon les espaces : la chapelle concentre particulièrement les questions de sacralité, de mémoire et de contextualisation; les jardins mettent davantage en jeu l'équilibre entre contemplation, préservation et activation; tandis que la Salle des communautés montre les possibilités, mais aussi les tensions,

associées à la polyvalence des usages. À une autre échelle, les relations avec Milton-Parc rappellent également qu'un site peut être objectivement plus ouvert qu'auparavant sans que cette ouverture soit nécessairement visible ou ressentie par les communautés qui l'entourent.

La cohabitation apparaît ainsi moins comme un état à atteindre que comme un processus d'ajustement continu. Les tensions qui l'accompagnent ne constituent pas nécessairement un échec du projet; elles peuvent au contraire révéler la pluralité des rapports au lieu et les conditions qui doivent être négociées pour permettre à différents usages, mémoires et publics d'y trouver place. L'enjeu réside dès lors dans la capacité à rendre ces tensions explicites, discutables et susceptibles d'être accompagnées, plutôt que dans la recherche d'un consensus permanent. Cette perspective rejoint également une conception de la participation qui ne se limite pas à l'accès ou à la consultation, mais interroge la place effectivement reconnue aux personnes et aux communautés dans la définition et l'évolution des espaces qu'elles fréquentent et investissent.

Dans un contexte où la Cité-des-Hospitalières poursuit sa transformation et où son mode de gestion est appelé à évoluer, les usages développés pendant la période transitoire peuvent être considérés comme une **expérience permettant d'identifier et d'éprouver les conditions nécessaires à la réactivation durable du patri-**

moine religieux. Cette période a permis de mettre en évidence les possibilités du site, ses contraintes, les formes d'appropriation qui s'y développent ainsi que les ajustements nécessaires à la coexistence de différentes fonctions et significations. Préserver la singularité du lieu tout en permettant son évolution suppose dès lors de maintenir une capacité d'expérimentation, de médiation et de dialogue avec les personnes et les communautés qui l'investissent. La pérennité de la Cité pourrait ainsi résider moins dans la fixation définitive de ses usages que dans sa capacité à demeurer un lieu où patrimoine, mémoires et nouvelles formes de vie collective peuvent continuer à se rencontrer et à se transformer mutuellement.

● RÉFÉRENCES

Admo, S. (2010). *Projet de requalification de l'église Sainte-Brigide-de-Kildare : Analyse de la démarche* [Mémoire de maîtrise en Études urbaines]. Université du Québec à Montréal.

Alonso González, P. (2015). Conceptualizing Cultural Heritage as a Common. In P. F. Biehl, D. C. Comer, C. Prescott, & H. A. Soderland (Éds.), *Identity and Heritage* (p. 27-35). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-319-09689-6_3

Baillargeon, T., & Diaz, J. (2020). L'urbanisme transitoire à Montréal : Entre innovation et préservation. *Revue Organisations & territoires*, 29(2), 25-39. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1148>

Barone, T., & Eisner, E. W. (2012). *Arts Based Research*. SAGE Publications, Inc. <https://doi.org/10.4135/9781452230627>

Beauchemin, W.-J., Blémur, D., Duguay, N., & Goulet-Langlois, M. (2014). De l'inégalité des intelligences à la médiation intellectuelle. Effets et enjeux propres à une conception politique du savoir. *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 17(2), 45-68. <https://doi.org/10.7202/1036237ar>

Bergeron, M. (2025, mai 4). Dossier : Explosion des prix de l'immobilier | Comment retenir les artistes à Montréal ? (2 articles). La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/explosion-des-prix-de-l-immobilier/comment-retenir-les-artistes-a-montreal/2025-05-04/une-metropole-culturelle-au-statut-precaire.php>

Bernier, L. (2011). La conversion des églises à Montréal État de la question. *Journal of the Society for the Study of Architecture*, 36(1), 41-64.

Bérubé, C. (2025, septembre 23). Itinérance dans Milton-Parc : « C'est devenu une catastrophe ». Radio-Canada.ca. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2194719/itinerance-montreal-elections-municipales>

Bourque, H. (2000). Les églises catholiques et anglicanes de Portneuf : Originalités, caractéristiques, situation d'ensemble. *Un Clocher, un Village*, 22-29.

Burchardt, M., & Yasemin Ural, N. (2024). The future of religious pasts : Religion and cultural heritage-making in a secular age – introduction. *Cultural Studies*, 38(5), 717-732. <https://doi.org/10.1080/09502386.2024.2363200>

- Cité-des-Hospitalières en transition. (2021). Dossier de présentation. Projet d'occupation transitoire (p. 30). Entremise-Ville de Montréal.
- Cortes-Vazquez, J., Jiménez-Esquinas, G., & Sanchez, C. (2017). Heritage and participatory governance : An analysis of political strategies and social fractures in Spain. *Anthropology Today*, 33, 15-18. <https://doi.org/10.1111/1467-8322.12324>
- Couturier Dubé, M., Thériault, Y. M., & Maguire, J. (2013). La transformation de bâtiments religieux. Outil d'accompagnement (p. 75). MRC de Kamouraska, diocèse de Sainte-Anne et CLD du Kamouraska.
- Crégheur, C. (2020). Ciel, mon église ! Guide d'accompagnement pour la transformation des bâtiments religieux en Lotbinière (p. 28). MRC de Lotbinière.
- Dubois, M. (2016). Outil d'accompagnement pour l'entretien, la mise en valeur et la transformation de bâtiments religieux situés sur le territoire de Brome-Missisquoi par Flèches et Clochers (p. 32). CLD de Brome-Missisquoi.
- Entremise. (2020). Entremise. Cité-des-Hospitalières. <https://entremise.ca/nos-realisations/cite-des-hospitalieres>
- Entremise. (2022). La stratégie transitoire comme outil transversal à la planification territoriale montréalaise afin d'atteindre, collectivement, les objectifs fixés. Mémoire
- Entremise—Consultation publique OCPM (p. 32). Entremise.
- Finley, S. (2008). Arts-based research. In J. G. Knowles & A. L. Cole (Éds.), *Handbook of the arts in qualitative research : Perspectives, methodologies, examples, and issues* (p. 71-81). SAGE Publications.
- Godbout, N. (2020). Des églises pour la communauté. Guide d'accompagnement (p. 24). MRC de Bellechasse.
- Grenet, S. (2009). Histoire, patrimoine immatériel et identité : La question religieuse au Québec. In *Situ. Revue des patrimoines*, (11). <https://doi.org/10.4000/insitu.4548>
- Iaione, C., De Nictolis, E., & Santagati, M. E. (2022). Participatory Governance of Culture and Cultural Heritage : Policy, Legal, Economic Insights From Italy. *Frontiers in Sustainable Cities*, 4. <https://doi.org/10.3389/frsc.2022.777708>
- Jacob, L., & Schaut, C. (2023). Introduction. *Lien social et Politiques*, (91), 4-14. <https://doi.org/10.7202/1109658ar>
- Kusenbach, M. (2003). Street Phenomenology : The Go-Along as Ethnographic Research Tool. *Ethnography*, 4(3), 455-485. <https://doi.org/10.1177/146613810343007>
- Lambinon, J. (2002). La cohabitation d'une université et d'espaces de vie sauvage : Un pari tenu et une mission à poursuivre.

Réflexion à propos de la publication d'un témoignage exceptionnel : « Histoire d'un patrimoine naturel liégeois : le Sart Tilman » de Charles Jeuniaux. <https://doi.org/10.3406/barb.2002.28247>

Laplace, J. (2012). Pouvoir performatif de l'espace ecclésial—L'ambiance de l'église au regard des sensibilités présentes (le cas montréalais). 467. <https://shs.hal.science/halshs-00745942>

Lazzarotti, O. (2006). Habiter, aperçus d'une science géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 50(139), 85-102. <https://doi.org/10.7202/012936ar>

Leavy, P. (2020). *Method Meets Art : Arts-Based Research Practice (Third Edition)*. Guilford Publications.

Lefebvre, S., Diaz, J., & Adjizian, J.-M. (2020). Faire le point sur l'urbanisme tactique : Entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville. *Revue Organisations & territoires*, 29(2), 15-23. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1147>

Lemieux-Aird, M. (2023). Étapes types d'un projet collectif de requalification d'église (p. 34). Entremise.

Lenel, E. (2014). L'ordinaire et l'entre-deux. La méthode des parcours commentés comme outil d'ethnographie phénoménologique. In J.-P. Delchambre (Éd.), *Sociologue comme médiateur ? Accords, désaccords et malentendus : Hommage à Luc Van Campenhoudt* (p. 89-98). Presses universitaires Saint-Louis

Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.pusl.4770>

Lo Faro, A., & Miceli, A. (2019). Sustainable Strategies for the Adaptive Reuse of Religious Heritage : A Social Opportunity. *Buildings*, 9(10), 211. <https://doi.org/10.3390/buildings9100211>

Martet, S., & Segovia, J. (2025). Construire une Maison dans une Cité : Médiation culturelle et hospitalité. In N. Casemajor, E. Lamoureux, L. Jacob, & W.-J. Beauchemin (Éds.), *Cohabiter : Imaginer les Médiations Culturelles Au XXI^e Siècle* (1st ed, p. 199-207). Les Presses de l'Université Laval.

Millán Ramirez, M. G. (2022). Création et appropriation d'un espace public dans le cadre d'un projet d'occupation temporaire. Cas d'étude : Interprétation et usage du Hall du BAM (Bâtiment à Modeler) comme espace public [Master Aménagement et Collectivités Territoriales, Université de Rennes 2]. <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03838540>

Moreau, A. (2025, juin 18). Des Montréalais brandissent la menace d'actions collectives sur la gestion de l'itinérance. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/actualites/societe/892774/montrealais-brandissent-menace-actions-collectives-gestion-itinerance>

Morisset, L. K., Noppen, L., & Coomans, T. (Éds.). (2006). *Quel avenir pour quelles églises?* Presses de l'Université du Québec.

MRC de Portneuf. (2000). Un Clocher, un Village Colloque sur l'avenir du patrimoine religieux de Portneuf (p. 176). MRC de Portneuf.

Noppen, L., Coomans, T., & Drouin, M. (Éds.). (2015). Des couvents en héritage / Religious Houses : A Legacy (1re éd., Vol. 15). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctt1f117q9>

Noppen, L., & Morisset, L. K. (2005). Les églises du Québec : Un patrimoine à réinventer. Presses de l'Université du Québec.

Patrimoine Montréal. (2016). Énoncé d'intérêt patrimonial. Le site de l'Hôtel-Dieu de Montréal (p. 60). Ville de Montréal.

Pinard, C. (2024, mai 8). Optimismes communautaires : Fragilité. La Presse. <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-05-08/optimismes-communautaires/fragilite.php>

Rochefort, M., Vincent-Rochette, J., René, J.-F., & Haidar, Y. (2025). Renforcer la capacité d'agir de la communauté par la cocréation d'une vision stratégique citoyenne pour l'aménagement et le développement du quartier Milton-Parc (p. 232). Université du Québec à Montréal. Service aux collectivités.

Service de la mise en valeur du territoire. (2017). Plan d'action en patrimoine 2017-2022 (p. 64). Ville de Montréal.

Simard, J. (2000). La problématique québécoise de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Un Clocher, un Village, 16-21.

Thibaud, J.-P. (2001). La méthode des parcours commentés (M. Grosjean & J.-P. Thibaud, Éd.; p. 79-99). Editions Parenthèses.

Touzin, C. (2025, octobre 29). Dossier : Cohabitation avec l'itinérance | La « révolte » de citoyens (3 articles). La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/cohabitation-avec-l-itinerance/la-revolte-de-citoyens/2025-10-29/l-insecurite-ne-s-est-pas-amelioree.php>

van der Tol, M., & Gorski, P. (2022). Secularisation as the fragmentation of the sacred and of sacred space. *Religion, State and Society*, 50(5), 495-512. <https://doi.org/10.1080/09637494.2022.2144662>

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons avant tout remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette recherche. Leur générosité et la confiance avec laquelle elles ont partagé leurs expériences, leurs perceptions, leurs questionnements et parfois leurs rapports plus sensibles à la Cité-des-Hospitalières en transition ont rendu ce travail possible.

Nous remercions tout particulièrement les personnes qui ont accepté de consacrer du temps à la démarche participative et de mettre en discussion leurs expériences du lieu, y compris lorsque celles-ci faisaient apparaître des tensions, des inconforts et même, des douleurs. Leur contribution a été essentielle pour mieux comprendre les différentes manières d'habiter, de percevoir et d'imaginer l'avenir de la Cité.

Nous tenons également à remercier Margaux Pommier, chargée de projet à Entremise et personne référente de l'organisme dans le cadre de ce partenariat. Tout au long de la recherche, Margaux a fait preuve d'un grand engagement et nous a apporté un soutien précieux, tant dans le déroulement du projet que dans les échanges avec les différentes personnes impliquées.

Un grand merci à Chato Renée Rivas, Robbie Madsen, Mohammad Abdolreza Zadeh et Olivia Daigneault Deschênes pour leurs idées, leur engagement et leur complicité tout au long de cette recherche, ainsi que pour leur contribution essentielle à la conception et à l'animation de l'atelier de cocréation. Nous remercions tout particulièrement Chato Renée Rivas pour son rôle indispensable dans la mobilisation et le recrutement des participant·es.

Enfin, nous remercions les partenaires ayant soutenu la réalisation de ce projet ainsi que le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) pour son soutien financier.

